

Ma conversion à Jésus-Christ

par Judas de Cologne

Juda ben David ha-Levi, né à Cologne en 1107 ou 1108, se convertit à la foi chrétienne vers l'an 1130. Il reçut au baptême le nom d'Hermann et entra chez les Prémontrés de Cappenberg en Westphalie, où il fut ordonné prêtre en 1134. Il devint en 1143 premier prévôt de Scheda et mourut dans les années 1180. Il avait rédigé vers 1160 le récit de sa conversion, que nous reproduisons ici ¹.

Telle est, du moins, la chronologie établie par Gerlinde Niemeyer, qui publia en 1963 l'édition critique du récit de Judas-Hermann dans les *Monumenta Germanicæ Historica* ². Et si tel ou tel savant a pu discuter le détail de telle ou telle date, tout le monde s'entendait, jusqu'à cette époque, sur l'essentiel des faits ³.

Mais à partir des années 1960 – au moment où s'élabore le concile Vatican II – le récit de Judas-Hermann, incontesté depuis des siècles, fait soudainement l'objet de trois attaques en moins de cinquante ans : une attaque assez artisanale, qui doit rapidement battre en retraite, en 1960 ; une attaque à l'artillerie lourde, qui est pourtant victorieusement repoussée, en 1988 ; enfin, une attaque beaucoup plus subtile, armée du soupçon kantien, en 2003.

Retraçons rapidement ces trois épisodes. (Les lecteurs que ces questions critiques n'intéressent aucunement pourront sauter di-

¹ — Le récit autobiographique d'Hermann fut retrouvé au 17^e siècle dans la bibliothèque de l'académie Paul, à Leipzig, dans un manuscrit datant du début du 13^e siècle. L'érudit Carpzov édita ce texte en 1687 ; il est reproduit dans le volume 170 de la *Patrologie latine* de Migne (col. 805-836). Une autre copie de ce texte figure dans un manuscrit de la fin du 12^e siècle conservé aujourd'hui au Vatican (Bibliothèque apostolique, ms. lat. 504). — Nous reproduisons la traduction française d'Apolline DE GOURLET (Paris, Bloud, 1912), corrigée et complétée par nos soins (car quelques erreurs de traduction avaient été commises, et plusieurs passages omis).

² — HERMANNUS QUONDAM JUDAEUS, *Opusculum de conversione sua*, éd. Gerlinde NIEMEYER, Weimar, MGH (*Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters*, 4), 1963, 141 p.

³ — Pour les variantes de date, on peut consulter les notices du DTC, de l'encyclopédie *Catholicisme* (qui place la rédaction de l'*Opusculum* vers 1136-1137 et fait vivre son auteur jusqu'en 1198 – t. V, col. 656-657) et du *Dictionnaire de Spiritualité* (qui juge que la date de rédaction la plus probable est 1130 – t. 7, col. 300-301, article « Hermann de Scheida »). Voir aussi le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, t. 24 (fasc. 138), col. 43-44.

rectement au récit. Les autres ne perdront pas leur temps, car le cas est assez représentatif.)

• Bernhard BLUMENKRANZ est le premier historien à mettre en doute l'authenticité du récit de Judas-Hermann, en 1960 :

« Si nous croyons volontiers cette œuvre dater du 12^e siècle, il nous sera pourtant permis de douter de son prétendu auteur, juif converti au christianisme. Ce qui, dans cet opuscule, est relaté comme discussion religieuse soutenue par Hermann, n'est qu'un démarquage de la *Disputatio* de Gilbert Crispin. Ce plagiat maladroit n'engage pas au crédit total envers cet ouvrage ¹. »

Plagiat ? Les spécialistes protestent ². Quelques points de contact entre les deux textes indiquent sans doute qu'Hermann a lu la *Disputatio* de Crispin – très connue à l'époque – mais pas plus. Blumenkranz se rétracte en 1963. Fin du premier acte.

• Avrom SALTMAN, qui lance en 1988 la deuxième attaque contre le récit de Judas-Hermann ³, avoue lui-même la faiblesse de l'argument de Blumenkranz ⁴. Mais il vient à sa rescousse. Et il ne se contente pas d'émettre des doutes, il affirme de façon catégorique que le récit d'Hermann n'est pas une vraie autobiographie, mais un roman, une fiction où il ne faut pas chercher davantage de vérité historique que dans le *Macbeth* de Shakespeare. La méthodologie de Saltman est pourtant curieuse. Il assène sa thèse dès l'introduction de l'article et précise d'emblée que son titre (« vérité ou fiction ? ») n'est interrogatif que pour la forme. Il a mis un point d'interrogation pour ménager la susceptibilité de ses naïfs confrères, qui avaient tous, jusqu'ici, pris ce récit au sérieux, mais la fausseté lui paraît évidente. A une seule réserve près :

« Il est évidemment possible que, comme Hermann avant sa régénération, je sois la victime temporaire et involontaire des *tenebræ Iudaicæ incredulitatis* ⁵. »

Le ton est donné : l'ironie. Elle domine toute la première partie de l'article, où Saltman prétend donner un résumé du récit

¹ — Bernhard BLUMENKRANZ, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental, 430-1096*, Paris/La Haye, Mouton, 1960, p. 21, note 118.

² — Outre Gerlinde NIEMEYER (déjà citée), il faut mentionner Hubert SILVESTRE qui dénonce dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (t. LVII, 1962, p. 560-561 et t. LIX, 1964, p. 559) « les vues aventureuses » de Blumenkranz, et qui souligne, en même temps, le « son de sincérité impressionnant » du récit d'Hermann.

³ — Avrom SALTMAN (de l'université Bar Ilan à Jérusalem), « Hermann's *Opusculum de conversione sua* : truth or fiction ? », *Revue des Études juives* CXLVII (1-2), 1988, p. 31-56.

⁴ — « I cannot dissent from his conclusion, but it has a very narrow base. [...] How Blumenkranz, who, after all, knew Gilbert's *Disputatio* better than anybody else, could call the disputation of the *Opusculum* a "plagiat", passes one's comprehension. » (*ibid.*, p. 46.)

⁵ — « It is quite possible that, like Hermann in his unregenerate days, I am a temporary and unwitting victim of the *tenebræ Iudaicæ incredulitatis*. » Avrom SALTMAN, *ibid.*, p. 32.

d'Hermann, mais à la façon dont Voltaire raconte les épisodes de la Bible : chaque événement est plus ou moins finement tiré dans le sens de l'in vraisemblable et du grotesque, ou assorti d'une réflexion moqueuse. Le procédé est d'autant plus remarquable que Saltman vient de noter que l'*Opusculum* d'Hermann n'a jamais été traduit en anglais, et que « le lecteur anglophone a jusqu'ici été privé d'un résumé adéquat de son contenu ¹ ». Ce serait une bonne raison pour faire ce travail de façon sérieuse. Saltman en profite, au contraire, pour tout caricaturer. Il ne lui reste plus, ensuite, qu'à rassembler les invraisemblances qu'il a créées de toute pièce pour conclure que le récit – déjà ridiculisé – est une fiction ². Au cas où ça ne suffirait pas, il note que même les données qui paraissent les plus fiables doivent conduire à douter. Les noms des parents du converti, par exemple, David et Sephora, sont authentiquement juifs, mais « presque trop bons pour être vrais ». Des noms moins bibliques « inspireraient davantage confiance » ³. Bref, entre ce qui n'est *pas assez* vraisemblable et ce qui l'est *trop*, il faut tout rejeter.

Mais cette tentative de destruction massive suscite de vives réactions. Dès 1992, deux historiens juifs réfutent méthodiquement les arguments de Saltman : Friedrich Lotter, dans la revue allemande *Aschkenas*, et Aviad Kleinberg, dans la même *Revue des études juives* où Saltman avait publié son réquisitoire ⁴. Kleinberg ne cache pas combien le converti Hermann lui est antipathique. Mais il défend l'authenticité de son texte. Lotter va plus loin, car il s'interroge sur les raisons du déni d'Avrom Saltman. Derrière son acharnement hypercritique, il discerne un préjugé inconscient :

1 — « Although there is excellent coverage of the *Opusculum* in German, the English reader has been deprived of an adequate summary of its contents on which to base a judgement on the work's authenticity [...]. I am therefore providing a detailed synopsis of the story, not only to fill this gap, but also in the hope that it alone will convince the reader that the *Opusculum* is a work of fiction. » Avrom SALTMAN, *ibid.*, p. 32. On aura noté l'aveu.

2 — Saltman prête à Hermann le récit d'une rencontre avec les comtes Godfried et Otton, et note ensuite triomphalement qu'ils étaient déjà morts à cette date (p. 36 et 42) ; mais en réalité, Hermann évoque ces deux personnages sans affirmer les avoir rencontrés. — Saltman souligne que la rencontre entre Herman et l'abbé Rupert de Deutz aurait eu lieu à *Münster* et ajoute qu'aucune source ne mentionne un tel séjour de l'abbé de Deutz à *Münster* (p. 35) ; mais en réalité, le mot latin *monasterii* peut très bien désigner non pas la ville de *Münster*, mais tout simplement le *monastère* de Deutz, surtout dans l'expression « *monasterii Tuitiensis abbas* » : *abbé du monastère de Deutz*. — Ces deux exemples, qui constituent les deux principales *invraisemblances* relevées par Saltman, suffisent pour juger du reste.

3 — Avrom SALTMAN, *ibid.*, p. 48.

4 — Friedrich LOTTER, « Ist Hermann von Schedas *Opusculum de conversione sua* eine Fälschung ? », dans la revue *Aschkenas. Zeitschrift für Geschichte und Kultur der Juden*, 2, 1992, p. 207-218. — Aviad KLEINBERG (de l'université de Tel Aviv), « Hermannus Judæus's *Opusculum* : In Defence of its Authenticity », *Revue des études juives*, 151, 1992, p. 337-353. Pour un aperçu des arguments, voir Jean-Claude SCHMITT, *La Conversion d'Hermann le Juif*, Paris, Seuil, 2003, p. 38-43.

Saltman est tout simplement incapable d'admettre que des juifs aient pu se convertir librement et sincèrement au christianisme.

A partir de ce moment, les travaux universitaires sur l'*Opusculum* d'Hermann se multiplient, et l'on peut dire que l'attaque de Saltman a fait long feu. Il ne reste plus rien de ses négations. Mais à l'ironie acide de Voltaire va succéder, beaucoup plus efficace, le brouillard asphyxiant de Kant.

• Jean-Claude SCHMITT, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (un des hauts lieux d'élaboration de la bien-pensance républicaine ¹) publie en 2003 un ouvrage sur lequel il travaille depuis quinze ans : *La conversion d'Hermann le Juif*. Il part de la controverse lancée par Avrom Saltman et avoue à demi-mot que les négateurs n'ont, en fait, aucun argument solide pour nier l'authenticité du récit d'Hermann, mais il refuse d'arbitrer ce débat. Pour lui, la question de l'authenticité du texte ne doit pas être résolue, mais dépassée ! Entre ceux qui prétendent que le texte est « fictif » et ceux qui affirment qu'il est « vrai », Schmitt se croit sage et pondéré en déclarant qu'il est *la fois* « vrai » et « fictif ».

Le bon sens proteste. Assurément, tout narrateur met du sien dans la façon de raconter les choses – question de couleur, de chaleur, de tonalité et d'angle de vue – mais il sera fidèle ou non à la substance des faits. Car il y a une nature des choses, que l'intelligence humaine est capable d'atteindre, en distinguant la substance et les accidents – l'essentiel et l'accessoire. Or Jean-Claude Schmitt refuse précisément ce bon sens. Au lieu du sain réalisme d'un Aristote ou d'un saint Thomas, il a choisi l'idéologie kantienne. Il refuse de « s'enfermer dans une opposition brutale de la fiction et des faits historiques ». Il estime, « dans la ligne de la philosophie kantienne » (l'aveu est explicite), que le rôle de l'historien n'est pas d'essayer de *lire* les faits pour y pénétrer l'intelligibilité qu'ils ont par eux-mêmes, mais plutôt de reconstituer un « monde de représentations » qui *transpose* les données documentaires « en un contenu *intelligible* pour soi et ses contemporains » (p. 46).

Pour justifier son système, Schmitt l'oppose à une caricature : une histoire sûre d'elle-même qui reconstituerait les faits de façon aussi exacte et parfaite qu'un savant reproduit en laboratoire une expérience de physique. « La vérité est établie une fois pour toutes : l'histoire positiviste, la manière de l'écrire, ses résultats parfaitement établis, sont vrais, donc immuables » (p. 44).

¹ — Voir notamment « D'où vient cette religion sans nom ? », dans *Le Sel de la terre* 101, p. 60-82.

En réalité, chacun sait que l'histoire n'est pas une science au sens propre du terme, puisqu'elle s'intéresse aux faits particuliers. Elle est basée sur les témoignages et ne peut donc pas donner une certitude *physique* ou *métaphysique* mais seulement une *certitude morale* des faits qu'elle atteint. Mais cette certitude n'est pas rien. Nous pouvons réellement connaître, et connaître de façon *certaine*, plusieurs faits du passé. L'histoire emploiera, comme les sciences dites *exactes*, des hypothèses et des reconstitutions approximatives, elle ne connaîtra jamais *tout* le passé de façon parfaite, mais elle atteindra tout de même des faits avec certitude.

Face à cette certitude du bon sens, se dresse le système de Kant. Pour lui, nous ne connaissons jamais *le réel*, mais seulement *nos représentations* du réel. En appliquant cette idéologie à l'histoire, on doit dire que nous n'atteignons jamais les *faits* du passé, mais seulement des *représentations* de ces faits. Si donc nous avons un texte qui raconte la conversion de Judas de Cologne, nous pouvons analyser *ce texte*, et essayer de reconstruire les représentations mentales de son auteur, mais nous ne pouvons pas atteindre *la réalité* qu'il prétend décrire : la conversion de Judas de Cologne. « S'attacher aux structure narratives pour mieux en comprendre ensuite les fonctions constitue à mes yeux la seule démarche légitime » déclare Jean-Claude Schmitt (p. 192-193).

L'auteur est, par ailleurs, un grand érudit, qui accompagne sa thèse d'un luxe inouï de citations et de références. Chaque détail du texte d'Hermann est pesé, analysé, contextualisé et rapproché d'autres textes contemporains ou antérieurs. Mais l'essentiel a disparu, noyé sous l'accessoire.

*

Retenons, pour notre part, que l'existence historique d'un converti du judaïsme devenu prémontré sous le nom d'Hermann est attestée par plusieurs documents (notamment la *Vie de Godfried, comte de Cappenberg*, écrite vers l'an 1150). Le récit de sa conversion, qui a toujours été reçu comme authentique jusqu'en 1960, nous est transmis par deux manuscrits datant du 12^e et du début du 13^e siècle. Pour le contrer, l'hypercritique n'a aucun argument concret, mais seulement un *a priori* idéologique. La conclusion est très claire : ce récit doit être tenu pour authentique.

Faut-il en souligner l'intérêt apologétique, psychologique et spirituel ? Le lecteur saura l'apprécier par lui-même. Notons seulement que toutes les ressources de la grâce semblent s'être mises en œuvre pour cette conversion, qui offre, pour cette raison, un tableau très complet des différentes *raisons de croire* qui peuvent aider l'âme à accueillir la foi.

Le sel de la terre.

Épître dédicatoire

HERMANN, QUI EST CE QU'IL EST PAR LA GRÂCE DE DIEU,

À MON CHER FILS HENRI, SINCÈRE DILECTION DANS LE CHRIST.

Un grand nombre de personnes dévotes, hommes et femmes, ont coutume de s'enquérir des circonstances dans lesquelles je me suis converti du judaïsme à la grâce du Christ, s'informant si j'ai eu à soutenir quelques assauts de l'ennemi, lors des préludes de ma conversion. J'ai même, en ta présence, été forcé par la pieuse insistance de quelques-unes de ces femmes, d'en développer tout le récit.

Non, je n'ai pas été converti avec cette facilité que nous rencontrons souvent chez beaucoup d'infidèles, juifs ou païens, qui passent par un changement soudain à la foi catholique, de telle sorte que nous nous réjouissons aujourd'hui de voir devenus fidèles et nos cohéritiers dans la grâce du Christ, ceux sur les erreurs de qui nous pleurions hier. Ma conversion ne s'est accomplie qu'en subissant à son début les plus violents orages des tentations, à travers de nombreuses embûches de l'antique ennemi qui la voulait faire échouer, après des hésitations prolongées et par de grands travaux. Le récit en est d'autant plus délectable pour des oreilles pieuses que sa réalisation à l'encontre de tant de difficultés a été merveilleuse. C'est pourquoi, voulant répondre à la dévotion d'un grand nombre et surtout à la tienne, frère très cher, j'ai résolu d'écrire ce récit afin d'annoncer à tous les fidèles des temps présents et à venir la gloire et les louanges éternelles de Celui qui, par sa grâce, *m'a appelé des ténèbres à son admirable lumière* [1 P 2, 9].

[Fin de la lettre.

Au nom du Seigneur, ici commence l'opuscule au sujet de la conversion du frère Hermann, de bonne mémoire, jadis juif.]

1. Un songe prophétique

MOI, PÉCHEUR ET PRÊTRE INDIGNE, Hermann, autrefois appelé Judas, je naquis à Cologne de race israélite et de la tribu de Lévi ; mon père s'appelait David et ma mère Sephora. Lorsque j'étais encore retenu dans les liens de l'infidélité judaïque, Dieu m'envoya par sa grâce une vision qui fut l'heureux présage de ce que cette grâce devait accomplir.

Dans la treizième année de mon âge, je vis en songe le prédécesseur du glorieux roi Lothaire, l'empereur romain Henri qui régnait alors ¹. Un des plus puissants entre les princes de l'Empire venait d'être frappé d'une mort subite et toutes les richesses qu'il possédait faisaient retour à l'empereur. Il me sembla que le roi venait à moi et me présentait un cheval d'une étonnante grandeur et d'une blancheur de neige, puis un baudrier en or, tissé avec une grande richesse, auquel était suspendue une bourse de soie renfermant sept pièces de monnaie extrêmement pesantes. M'ayant donné ces choses, « Sache », dit-il, « que mes ducs et mes princes sont irrités des dons que je t'ai déjà conférés ; cependant, j'en ajouterai de plus grands et je te donnerai tout l'héritage de ce prince qui vient de mourir pour que tu le possèdes à jamais ». Alors, rendant les grâces dues à cette munificence royale, je ceins le baudrier, je monte sur le cheval, et, me tenant aux côtés du roi, je le suis jusqu'à son palais. Là je prends place au festin parmi ses amis, tout près de lui comme le plus cher d'entre eux, et je mange avec lui dans le même plat, un mets composé d'une grande variété d'herbes et de racines.

M'éveillant dans la joie de cette vision, je ne la jugeai pas avec la légèreté de l'enfance, si enfant que je fusse, mais je compris qu'un rêve si insolite avait une signification et m'apportait le présage de quelque chose de grand. J'allai donc trouver un de mes parents nommé Isaac, homme de grande autorité parmi les juifs, et lui ayant raconté mon songe de point en point, je le priai de me l'interpréter comme il savait le faire. Cet homme, *sage seulement dans les choses de la chair* [Rm 8, 5], déclara qu'une félicité selon la chair m'était réservée, disant que le cheval grand et blanc signifiait qu'une noble et belle épouse m'était destinée ; les pièces de monnaie renfermées dans la bourse, que je posséderais de nombreuses richesses ; le festin partagé avec l'empereur, que je parviendrais à la situation la plus honorable parmi les juifs. Mais longtemps après ce jour, la grâce divine répandit en moi ses bienfaits spirituels indiquant ainsi la véritable interprétation de cette vision et la confirmant par sa réalisation.

Maintenant, je vais expliquer quelle suite de circonstances fournirent l'occasion de ma conversion.

2. Contrat avec des chrétiens

Sept ans après ce songe, j'allai à Mayence avec divers marchands pour y traiter des affaires de commerce ; tous les juifs ont coutume de se livrer à ces sortes d'opérations. Le glorieux roi Lothaire se trouvait alors en cette

¹ — Henri V fut empereur de 1111 à 1125.

ville ayant avec lui son vénérable conseiller Eckbert, évêque de Münster ¹ ; celui-ci, retenu près du roi pour s'occuper des affaires de l'État, dut prolonger son séjour au-delà de ses prévisions. Sa bourse étant épuisée, il fut obligé de s'adresser à moi pour m'emprunter l'argent qui lui était nécessaire ; je ne lui demandai pas de gage comme l'eût exigé la coutume des juifs, estimant la bonne foi d'un tel homme plus précieuse que tout dépôt.

Lorsqu'ils apprirent ce que j'avais fait, mes parents et mes amis m'adressèrent de durs reproches, m'accusant d'une impardonnable négligence pour avoir eu la présomption de prêter de l'argent sans gage à qui que ce fût et surtout à un homme fréquemment distrait par de nombreuses occupations, tandis que je devais, d'après la coutume bien connue des juifs, exiger un gage dont la valeur fût le double de la somme prêtée. Ils décidèrent que je devais retourner vers l'évêque et rester constamment près de lui jusqu'à ce que j'aie reçu le paiement complet de la dette. Toutefois, craignant – ce qui arriva – que demeurant avec les chrétiens leur influence me détournât de la tradition de mes pères, ils offrirent de l'argent à un vieux juif, nommé Baruch, et me remirent à sa garde comme à un précepteur diligent.

Acquiesçant aux conseils de mes parents et de mes amis, je gagnai la ville épiscopale de Münster et, allant trouver l'évêque, je lui rappelai sa dette, lui disant que, tant que je n'en aurais pas récupéré le montant, je n'oserais pas revoir mes parents. N'ayant pas pour le moment de quoi me rembourser, il me garda près de lui pendant plus de vingt semaines.

Au cours de ce temps, souvent, comme il en avait la coutume, ce bon pasteur distribuait à ses brebis la nourriture de la parole divine, et moi, poussé par la curiosité habituelle de la jeunesse, je me mêlais à ses ouailles avec une téméraire présomption, moi qui méritais d'être compté, à cause de la puanteur de mes erreurs, au nombre des boucs plutôt que des brebis.

Là, ignorant que j'étais, j'écoutais cet homme docte dans les choses du royaume des cieux *tirer de son trésor du neuf et de l'ancien* [Mt 13, 52], en rapportant l'ancien Testament au nouveau, et en confirmant le nouveau par des raisons tirées de l'ancien.

Il enseignait que certains des préceptes de la loi, comme : *Tu ne commettras pas l'adultère ; tu ne voleras point ; tu ne diras pas de faux témoignages ; honore ton père et ta mère* [Ex 20], devaient être pris au pied de la lettre, tandis que d'autres : *Tu n'attelleras pas ensemble le bœuf et l'âne* [Dt 22, 10] et *Tu ne cuiras pas le chevreau dans le lait de sa mère* [Ex 23, 19 ; Dt 14, 21], édictant des choses vaines quant à la lettre, il leur attribuait une signification admirable en les considérant comme allégoriques ; il expliquait que les juifs, comme des bêtes de somme dépourvues d'intelligence, se contentaient de la lettre seule semblable à la paille du blé, tandis que les chrétiens comme

¹ — Lothaire régna de l'an 1125 à l'an 1138. Les dates du pontificat d'Eckbert (1127-1132) permettent de dater encore plus précisément l'épisode.

des hommes usant de la raison et de l'intelligence spirituelles, se rassaiaient de la farine la plus exquise de ce blé.

J'écoutais avec une avidité et un plaisir tout spéciaux cet évêque instruisant son peuple, quand il rappelait les récits de l'ancienne Alliance que j'avais souvent entendu lire en hébreu et qui étaient si présents à ma mémoire. Mais, sachant que la loi répute pour immondes les animaux non ruminants [Lv 11], je transmettais aux entrailles de ma mémoire, pour le ruminer à loisir, tout ce qui m'avait plu dans sa prédication.

Les chrétiens s'aperçurent avec un grand étonnement de l'attention que je prêtais aux choses dites devant moi ; ils me demandèrent si la parole de l'évêque me plaisait et je répondis que certaines parties m'agréaient davantage, d'autres moins. Me félicitant de ma curiosité en même temps qu'avec une pieuse compassion ils déploraient mon erreur, ils m'exhortèrent à me joindre à l'unité catholique, m'affirmant que Jésus est souverainement miséricordieux et ne repousse aucun de ceux qui viennent à lui, comme il l'atteste lui-même dans son Évangile disant : *Je ne rejeterai pas celui qui vient à moi* [Jn 6, 37].

Pour me persuader de cette générosité de la grâce, ils me proposaient l'exemple de l'apôtre Paul en l'honneur duquel était dédiée la seconde basilique de la ville, me racontant qu'il avait été d'abord pharisien et tellement zélé pour la loi qu'il servait l'autorité des princes des prêtres pour persécuter les fidèles du Christ avec une rage insatiable. Mais au milieu de son crime, il fut précipité contre terre par l'aiguillon de la lumière divine et reçut d'En Haut l'interdiction de persécuter le Christ ; il fut merveilleusement changé, par la miséricorde de Dieu, de Saul en Paul, de loup en brebis, de persécuteur en prédicateur [Ac 9].

Par de tels discours, et je dirais même, par leurs incantations, les chrétiens adoucèrent ma résistance et m'incitèrent à rejeter bien des préjugés. Peu à peu et grâce à ces fréquentes conversations je devins plus zélé pour étudier les mystères de l'Église et j'entrais, avec plus de curiosité toutefois que de dévotion, dans cette basilique qui m'eût jadis fait horreur. Y examinant avec soin toute chose, j'aperçus parmi les habiles sculptures et les peintures variées qui la décoraient, ce qui me parut une monstrueuse idole. Je vois un homme, toujours le même, humilié et magnifié, méprisé et exalté, ignominieux et glorieux, d'un côté misérablement suspendu à une croix, mais au-dessus assis dans la gloire et comme déifié par une trompeuse peinture. Je l'avoue, je fus saisi de stupeur, jugeant que ces images étaient des idoles telles que les païens avaient coutume d'en consacrer à leurs diverses erreurs. La doctrine pharisienne ne me permettait pas de douter qu'il en fût véritablement ainsi.

Mon précepteur dont j'ai déjà parlé, qui épiait habilement toutes mes démarches, s'aperçut combien je fréquentais la société des chrétiens et les parvis de leurs temples ; il me rappela sévèrement que j'étais confié à sa

garde, m'affirmant qu'il rendrait compte à mes parents de mes actions inconsidérées et de mes curiosités défendues. Mais je demeurai totalement sourd à ses menaces et à ses reproches et je cédaï d'autant plus librement à mon attrait de connaître que, vivant dans la maison de l'évêque, je n'avais aucune affaire à traiter.

J'entrais souvent dans l'école des clercs, et je reçus d'eux des livres ; étudiant en détail les éléments qui les composaient et m'informant des paroles qui y étaient tracées, je me mis, à la grande stupéfaction de tous, personne ne me l'ayant enseigné, à assembler les lettres en syllabes et les syllabes en mots, si bien que j'eus rapidement acquis la science de lire les Écritures. Que ce résultat ne paraisse incroyable à personne, car il ne faut pas l'attribuer à moi, mais à Dieu, or rien ne lui est impossible.

3. Dispute avec Rupert

Vivait encore, à cette époque, le nommé Rupert ¹, abbé du monastère de Deutz, homme d'un esprit subtil, d'une parole éloquente, et extrêmement versé dans les lettres tant divines qu'humaines. Aussitôt que je le vis, je le provoquai à la discussion. Lui était, suivant la parole de l'Apôtre, *prêt à rendre compte à tous ceux qui l'interrogeaient de la foi et de l'espérance qu'il avait dans le Christ* [1 Pe 3, 15] ; il accepta donc l'occasion offerte et promit de me satisfaire, avec l'aide de Dieu, sur tous les points que je soulèverai, tant par la raison que par l'autorité des Écritures.

Je commençai donc à lui parler ainsi :

Vous, chrétiens, faites grandement injure aux juifs en les méprisant, les ayant en horreur et en abomination comme des chiens morts, eux que Dieu a choisis entre toutes les nations de l'ancien monde, *dont il a fait son peuple* [Dt 7, 6] , qu'il a seuls rendus dignes de connaître son saint Nom, auxquels il a donné la loi parfaite de sa justice afin qu'ils y conforment leur vie, et qu'ils deviennent *saints* comme lui-même est *saint* [Lv 11, 44-45], loi qu'il daigna non seulement

¹ — Rupert de Deutz (1075-1129), un des plus illustres docteurs du 12^e siècle, est l'auteur d'importants travaux sur l'ancien Testament ; il composa en 1126 un *Dialogue entre un juif et un chrétien* qui s'inspire certainement de ses entretiens avec Judas de Cologne, mais aussi de ses débats avec d'autres juifs (PL 170, col. 559-610). — Le mot latin *monasterii* étant ici ambigu (il peut désigner le *monastère* de Deutz, mais aussi la ville de *Münster*), cette phrase pourrait aussi être traduite : « Séjournait, à cette époque, à *Münster*, l'abbé de Deutz nommé Rupert, homme d'un esprit subtil, etc. ». Un séjour de Rupert à *Münster* n'est pas attesté par ailleurs, mais n'a rien d'impossible. — Ajoutons que la confusion entre les deux sens du mot *monasterium* (*monastère* ou *Münster*) pourrait peut-être expliquer qu'un copiste ait déplacé certains chapitres du récit d'Hermann, comme le supposent certains érudits intrigués par l'aller-retour entre *Münster* et Cologne que l'on trouve ici (car le monastère de Deutz est situé en face de Cologne, où Hermann reviendra plus tard, au chapitre 7). Mais ce n'est qu'une hypothèse et nous conservons ici le texte tel qu'il nous a été transmis par les manuscrits. Hermann laisse d'ailleurs lui-même entendre qu'il raconte les faits comme ils lui viennent à l'esprit, sans suivre un ordre rigoureusement chronologique.

leur révéler par la parole, mais écrire de sa propre main sur des tables de pierre. C'est pour eux seuls, dis-je, qu'il a fait ces choses. Les paroles de l'Écriture qui reviennent chaque jour sur vos lèvres l'attestent : *Il a annoncé sa parole à Jacob, sa justice et ses jugements à Israël* (Ps 147, 19-20). Vous cependant, aveuglés par votre trop grande envie des faveurs divines qui nous ont été faites, vous nous haïssez plus que tous les autres mortels, nous que vous reconnaissez en même temps, dans vos lectures, être plus chers à Dieu et plus honorés par lui que tous les autres hommes.

Cependant, nous supportons avec patience les opprobres et la dérision des hommes, persévérant fidèlement dans l'obéissance à la loi de Dieu et la pratique des cérémonies prescrites. *Il vaut mieux tomber entre la main des hommes que d'abandonner la loi du Seigneur notre Dieu* [Dn 13, 23] car, que doit-on redouter davantage : subir le châtiment divin en étant méprisés des hommes, ou être maudits de Dieu ? Et il est écrit dans la loi divine : *Maudit soit celui qui ne persévérera pas dans tout ce qui est prescrit en ce livre* [Dt 27, 26]. Assurément ces paroles défendent, par une autorité suprême, notre justice issue de la loi contre tous vos aboiements, tandis qu'est confondue votre superbe qui se plait à taxer de vaine cette observance de la loi à laquelle nous nous tenons simplement telle que nous l'avons reçue de nos pères, tandis que vous y dérogez avec impiété. C'est sans distinctions ni exceptions qu'il est dit : *Maudit soit celui qui ne persévérera pas dans tout ce qui est prescrit en ce livre.*

Vous n'êtes pas, comme vous le prétendez, ceux qui *accomplissent* la loi mais vous vous en faites les juges, ce qui est ridicule ; vous la corrigez selon votre bon plaisir, en en recevant quelques parties tandis que vous en rejetez d'autres comme superstitieuses et n'en acceptez d'autres que dans un sens mystique, leur signification littérale en faisant selon vous des contes bons pour les vieilles femmes et pour les insensés.

C'est, pour des hommes, une folle démente et une témérité digne de dérision que de vouloir corriger ce que Dieu a institué et qu'il a prescrit d'observer sous peine d'une terrible malédiction.

Et cette malédiction, vous, chrétiens, vous l'encourez évidemment, qui vous érigez en juges de la loi et avouez ainsi que vous en êtes les prévaricateurs.

Il suffira d'apporter ici un exemple entre tant d'autres : pourquoi vous affranchissez-vous de la loi au point de tomber, malgré ses avertissements, et avec une impiété manifeste, dans l'idolâtrie ? J'ai vu de mes propres yeux dans vos temples de grandes images, dues à l'art du peintre ou à celui du sculpteur, proposées à vos adorations à ce point que la ressemblance d'un homme crucifié est, pour votre perte, honorée d'un culte. S'il est écrit dans la loi : *Maudit soit celui qui est suspendu au bois* [Dt 21, 23], combien plus encore serez-vous maudits, vous qui adorez celui qui est suspendu au bois ? De même, il est dit dans un autre endroit des Écritures : *Maudit soit celui qui se confie en l'homme et s'appuie sur la chair* [Jr 17, 5]. Quelle malédiction plus pesante ne tombera pas sur vous qui mettez votre espérance en un crucifié ! Non seulement vous ne

dissimulez pas cette folie de votre impiété, mais vous vous en glorifiez, ce qui rend le crime plus grand encore ; comme Sodome vous publiez votre péché.

Choisis donc : allègue-moi, si par hasard tu en connais, quelque autorité en faveur de cette abomination de votre culte, ou, si tu ne le peux – et il est évident que tu ne le peux pas – confesse en rougissant que cette erreur est damnable et contraire à la loi sainte.

4. La réponse de Rupert

Rupert répondit à cela :

Dans tous ces arguments que tu m’as opposés autant que tu l’as voulu, il n’est rien qui m’intimide. En effet, vos livres eux-mêmes surabondent d’autorités capables de défendre et de confirmer la vérité de notre religion ; abrités par ces textes comme par un bouclier, nous pouvons parer tous les traits de vos objections et les réfuter.

Si tu veux bien m’écouter patiemment et me prêter attention, je te démontrerai de façon évidente que ce que tu appelles notre idolâtrie est rempli de piété et qu’on remarque dans ces coutumes que tu attaques tout le lustre de la vérité.

Nous avons en horreur et en exécration ce crime d’idolâtrie que tu t’efforces de nous imputer ; nous nous attachons étroitement au culte du seul vrai Dieu. Non, nous ne rendons pas les honneurs divins, comme la calomnie cherche à l’insinuer, au crucifix ou à quelque image que ce soit, mais nous représentons avec une pieuse dévotion, par la forme de la croix, la passion du Christ que nous adorons, passion par laquelle, *afin de nous arracher à la malédiction de la loi, il fut fait pour nous maudit sur la croix* [Ga 3, 13].

Chaque fois que nous rencontrons, à l’extérieur, l’image de la croix, nous sommes portés, à l’intérieur, à l’amour de celui qui, pur de tout péché, a souffert pour nous une mort si ignominieuse. Nous pouvons alors comprendre, empêtrés que nous sommes dans de si grands et multiples péchés, quel perpétuel amour nous lui devons. Telle est la raison générale de toutes les images que tu vois parmi nous.

Nous multiplions surtout les images pour les simples et les illettrés afin que la vue de la croix démontre le prix de la Rédemption à ceux qui ne peuvent connaître par les livres la passion de leur Rédempteur. Ce qui nous est transmis, à nous, par les Écritures, est ainsi livré au peuple illettré par des images. Mais cette coutume de notre religion n’est pas appuyée sur la seule raison humaine, elle s’autorise aussi de l’ancien Testament où nous trouvons quelque chose de semblable.

Lorsque les enfants d’Israël pénétrèrent dans la terre promise, les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi tribu de Manassé se rendirent aux terres que le sort leur avait assignées ; arrivés aux collines qui jouxtent le Jourdain, ils y construisirent un autel d’une grandeur remarquable. Or le Seigneur avait ordon-

né dans la loi que les enfants d'Israël n'eussent qu'un seul autel pour y offrir les sacrifices tous ensemble en un lieu commun, *lieu qu'il désignerait lui-même* [Dt 12, 4] comme celui où devait être invoquée la souveraine Majesté. Silo fut ce lieu insigne [Jos 18, 20].

Lorsque Israël connut ce qu'avaient fait les Gaddites et les Rubenites, il s'irrita contre ces prévaricateurs de la loi et prit les armes pour châtier leur audace. Il décida cependant de ne pas répandre le sang de ses frères avant que des légats, envoyés près de chacune des tribus coupables, se fussent informés des motifs d'une telle témérité. Ces envoyés reprochèrent aux délinquants d'avoir agi contre la loi et d'avoir osé élever cet autel, objet de scandale à tout Israël ; ils reçurent cette réponse :

Le Dieu tout-puissant, le Seigneur, sait si nous avons construit cet autel en esprit de révolte ! Qu'alors il nous abandonne et nous punisse sur-le-champ. Si nous l'avons élevé pour y offrir des holocaustes, des sacrifices, et des victimes pacifiques, qu'il le voie, mais qu'il juge si ce n'est pas plutôt dans l'esprit que nous affirmons.

Demain, vos fils diront aux nôtres : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et le Dieu d'Israël ? Le Seigneur a placé le Jourdain comme une barrière entre nous, ô fils de Ruben et fils de Gad, et par conséquent vous n'avez pas part dans le Seigneur ». Ainsi vos fils détourneront les nôtres de la crainte du Seigneur. Nous avons pensé qu'il serait bon d'élever un autel, non pour y offrir des victimes, mais comme un témoignage du lien qui existe entre vous et nous, entre notre race et la vôtre, afin de nous attacher au service de Dieu [Jos 22, 22-27].

Ils avaient donc construit un autel non pour y immoler des victimes et des holocaustes, mais *pour témoigner* qu'eux et leur postérité faisaient partie du peuple de Dieu. Ainsi nous avons, par une raison semblable, grande vénération pour la croix du Christ à cause de celui qui y est suspendu ; cependant nous ne lui rendons pas le culte divin, mais la croix est pour nous *un témoignage*, comme l'autel pour les fils de Ruben et de Gad. Chaque fois que nous contemplons le prix de notre Rédemption qu'elle a porté, nous nous réjouissons d'appartenir par lui à la société des saints et à l'héritage de la Jérusalem céleste.

Ainsi Rupert répondait-il à toutes mes objections, tant par d'admirables raisonnements, que par les textes les plus probants des Écritures et il les dissipait par les lumineux rayons de ses réponses, comme le soleil dissipe l'obscurité de la nuit. Mais moi, malheureux, *sourd comme l'aspic qui se bouche les oreilles* [Ps 58, 5], je fermais les oreilles de mon cœur à ses suaves incantations, tandis que les yeux de mon esprit, obscurcis par l'aveuglement judaïque, ne pouvaient contempler la lumière de la vérité.

Mais, comme il serait trop long de retracer toute la suite de nos discussions, dont ce fragment suffit pour donner une idée, poursuivons plutôt le récit que nous avons commencé.

5. Un exemple de charité

Il me revient en ce moment la mémoire d'un fait que je crois devoir noter ici, tant parce que sa suavité eut une grande action sur ma conversion que parce qu'il peut donner à ceux qui me liront un exemple précieux d'une charité et d'une foi sincères.

Le pontife Eckbert, dont j'ai souvent parlé, avait comme intendant de sa maison un homme nommé Richmar qui, cela me fut bien prouvé, était profondément religieux dans toute sa conduite. Un jour, l'évêque lui envoya, pendant le repas, par un écuyer, comme un maître a coutume de faire, la moitié d'un brochet rôti qui lui avait été servi. Richmar, homme rempli de piété, déposa avec un charitable empressement ce qui lui était destiné, devant moi qui étais assis à son côté et, pour lui, il se contenta de pain et d'eau selon sa religieuse coutume. Je ne fus pas seulement reconnaissant de cette action, mais j'admirai fort qu'un homme, que je jugeais être sans loi et sans Dieu, pût avoir une telle charité, surtout vis-à-vis de moi, ennemi de sa secte, qu'il devait détester plutôt qu'aimer. Juste application, certes, de l'ancienne loi qui dit : *Aime ton ami* [Lv 19, 18] et hais ton ennemi, tandis que Richmar se montrait fidèle disciple de la véritable loi évangélique qui dit : *Aimez vos ennemis* [Mt 5, 44], et il savait que le bien doit être fait à *tous les hommes* [Ga 6, 10] et pas seulement aux adeptes de sa foi. Depuis lors, il déploya envers moi, qui en étais si peu digne, les tendres avances de son affection, s'efforçant par ses aimables discours de me détourner de l'erreur de mes pères et de me gagner au Christ. Il savait en effet, par l'enseignement de l'apôtre saint Jacques, que *celui qui aura aidé un pécheur à se détourner de l'erreur, sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés* [Jc 5, 20].

S'apercevant que les ingéniosités de sa bonté ne parvenaient pas à émouvoir mon cœur dur comme le diamant et, pensant que j'étais comme ces juifs dont l'apôtre parle quelque part, *qui réclament des signes* [1 Co 1, 22], il me proposa très sérieusement l'épreuve suivante : si, pour attester sa foi, il portait dans sa main nue (selon qu'on a coutume en tels jugements) une barre de fer incandescente et n'en ressentait aucune brûlure, alors, je chasserais de mon cœur les ténèbres de l'infidélité et je recevrais le remède du saint baptême. Mais, si sa main portait quelque trace de brûlure, je demeurerais libre de choisir ce qui me plairait et il ne chercherait plus à me persuader. Cette proposition généreuse fut reçue par moi avec reconnaissance et, déjà, il se réjouissait, comme s'il était déjà sûr de ma conversion ; il se hâta de demander à l'évêque que, pour qu'il fût procédé à ce spectacle de foi, il voulût bien exorciser le fer. Le temps où je devais recevoir la miséricorde n'était pas encore venu et, contre l'espérance de Richmar, sa pieuse requête n'obtint aucun résultat. En effet, l'évêque, tout en louant et admirant la vaillance de sa foi, jugea dans sa

sagesse que cette demande était plus inconsidérée que pieuse et lui répondit doucement que, dans cette affaire, il déployait certainement *du zèle pour Dieu, mais non pas un zèle selon la science* [Rm 10, 2]. Qu'il ne faut pas tenter Dieu par des épreuves de cette sorte, mais qu'il vaut mieux le prier, lui *qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* (1 Tm 2, 4) afin qu'il daigne, quand et comme il le voudra, délier dans sa souveraine miséricorde les liens de l'infidélité et, d'un maître d'erreur, faire un disciple de la vérité. D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y a pas lieu de demander à Dieu d'accorder sa grâce par le moyen d'un signe ou par quelque événement miraculeux quand il est si facile à sa toute-puissance, sans aucun miracle et par une secrète visite de sa grâce, de convertir qui il veut. Vain est le signe qui se manifeste extérieurement et se rend visible, si Dieu lui-même n'opère pas invisiblement par sa grâce dans le cœur de l'homme. Beaucoup ont été convertis sans le moindre signe, tandis que ceux qui ont vu des miracles et sont demeurés infidèles sont innombrables. Sachons d'ailleurs que la foi donnée par les miracles n'a aucun mérite ou en a fort peu, tandis que celle qui est reçue avec une piété simple et une pieuse simplicité, sans aucune incitation miraculeuse, est du plus haut mérite devant Dieu et digne de grandes louanges.

Cela est attesté par l'auteur de la foi, Notre-Seigneur lui-même qui dans son Évangile reproche à l'officier de Capharnaüm son incrédulité : *Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez pas* [Jn 4, 48] ; tandis qu'il exalte et loue la foi du centurion qui a cru avant de voir le signe, méritant ainsi de le recevoir. Il n'a pas, dit-il, *trouvé une telle foi dans Israël* [Lc 7, 9]. Ce qu'il rappelle après sa résurrection à Thomas, qui ne pouvait croire sans avoir touché les cicatrices de ses plaies : *Tu crois parce que tu m'as vu ; bienheureux ceux qui croient sans avoir vu* [Jn 20, 29]. Il encourage ainsi par avance la foi de ceux qui croient en lui par la seule force de la prédication entendue.

Ainsi cet illustre docteur nous fit abandonner ce pacte à l'issue duquel nous étions tous deux suspendus avec une égale avidité, non en le défendant par son autorité épiscopale, mais en rendant évident son peu de raison.

Pour que ceux qui lisent cet opuscule avec une pieuse intention reçoivent tout le fruit de cette lecture, qu'ils imitent donc à la fois le bel exemple de discernement fourni par cet évêque et l'exemple de foi admirable et, surtout, de charité parfaite présenté par l'intendant. De même qu'il ne m'a pas rebuté comme un incroyant indigne de la société d'un chrétien, mais qu'il m'a plutôt fait bénéficiaire de sa charité et du zèle de sa piété comme si j'étais chrétien, ainsi, qu'ils ne haïssent jamais les hommes à cause de leur erreur – que ce soit le judaïsme ou n'importe quelle autre – et qu'ils ne leur crachent pas dessus, comme certains en ont l'habitude, mais, en vrais chré-

tiens, c'est-à-dire en imitateurs du Christ priant pour ceux qui l'ont crucifié, qu'ils étendent jusqu'à eux leur charité fraternelle.

En effet, comme l'a dit le Sauveur, *le salut vient des juifs* [Jn 4, 22] et son apôtre Paul atteste que *leur faux pas est salutaire pour les gentils* [Rm 11, 11], aussi, c'est un juste retour des choses, et très agréable à Dieu, que les chrétiens, autant qu'ils le peuvent, s'emploient au salut de ceux de qui ils ont eux-mêmes reçu l'auteur du salut éternel, Jésus-Christ. Car s'il leur est prescrit d'étendre leur charité même à ceux dont ils ont reçu du mal, combien davantage à ceux dont est venu la source de tous les biens ?

Qu'ils affermissent donc leur charité à leur égard, en subvenant, autant qu'ils le peuvent, à leurs nécessités et en étant pour eux un modèle accompli de bonté, afin de gagner par l'exemple ceux qui ne peuvent l'être par la parole, puisqu'on dit à juste titre que chacun est mieux instruit par l'exemple que par la parole. Qu'ils adressent donc des prières assidues et sincères au *Père des miséricordes* [2 Co 1, 3], afin que, comme le dit l'Apôtre, *Dieu leur donne de faire pénitence pour connaître la vérité et s'échapper des lacets du diable dont ils sont captifs* [2 Tm 2, 5] afin de revenir à sa volonté.

Mais après cette digression qui, je l'espère, ne sera pas sans fruit, revenons au récit ordonné que nous avons entrepris.

6. Les moines de Cappenberg

Comme j'étais encore retenu près de ce vénérable évêque dans l'attente de la somme que je devais recouvrer, et comme je me rendais souvent avec lui en divers lieux de son diocèse qu'il visitait, il advint que je l'accompagnai un jour à l'abbaye de Cappenberg. En ce site, dans les montagnes, était autrefois un château fort célèbre dans toute la Westphalie. Deux frères, les comtes Godfried et Otton, en étaient les seigneurs magnifiques et d'une grandeur d'âme toute royale ; lorsque leur jeunesse était dans toute sa fleur, tandis qu'ils surabondaient de richesses, de plaisirs et d'honneurs mondains, ils ressentirent le feu de l'amour divin, et, dans l'allégresse de leur dévotion, ils abandonnèrent pour le Christ tout ce qu'ils possédaient déjà, tout ce à quoi ils pouvaient prétendre des délices de ce monde. Offrant à Dieu, *avec la joie d'un cœur simple* [1 Ch 19, 17], ce château avec leur immense patrimoine, ils le transformèrent en un monastère pour les clercs réguliers de saint Augustin. Puis sachant que pour être parfait il ne faut pas seulement renoncer à ses biens mais *à soi-même* [Mt 14, 19], fervents ambitieux de la perfection évangélique, ils se renoncèrent comme ils avaient renoncé à leurs possessions, embrassèrent la vie parfaite, et prirent suavement le joug, s'efforçant de dépasser tous les frères par la profondeur de leur humilité comme ils les avaient dépassés autrefois par la dignité de leur condition.

Arrivant en ce lieu, comme je commençais de le raconter, au milieu de cette assemblée de fidèles du Christ provenant de diverses nations et de toutes les conditions humaines, je vis s'accomplir spirituellement cette prophétie messianique d'Isaïe que, dans mon erreur, je m'imaginai devoir être matériellement réalisée lors de la venue du Christ : *La génisse, le lion et la brebis iront ensemble dans les pâturages et un petit enfant les gardera* [Is 11, 6], prophétie par laquelle les juifs défendent leur endurcissement, affirmant que le Messie qu'elle annonce ne peut être déjà venu puisqu'ils n'en ont pas vu l'accomplissement matériel. Mais lorsque les sages et les ignorants, les forts et les infirmes, les nobles et les humbles furent également nourris de la parole de Dieu, est-ce que *la génisse, le lion et la brebis n'ont pas été menés dans les mêmes pâturages* ? Et très réellement, *un petit enfant* les conduisait, leur père spirituel aussi innocent qu'un enfant, gouvernant à la place du Christ, avec une parfaite sagesse.

Voyant la vie religieuse de ces moines, leur tête déshonorée, me semblait-il, par la tonsure, leur existence basse et commune, la macération de la chair, la perpétuité des oraisons et des veilles, miséreux et misérable que j'étais, je les jugeai d'autant plus à plaindre qu'ils me semblaient se livrer à ces travaux sans en pouvoir attendre aucun fruit et dans une vaine espérance. J'aurais vu un homme courant avec rapidité dans un chemin sans issue, j'en aurais eu d'autant plus pitié que je l'aurais vu plus éloigné de la bonne route, aussi voyant ceux-ci qui couraient à travers les exercices et les travaux, mais loin de la voie royale des observances de la loi, je les plainais comme les plus malheureux des hommes, plus encore que je ne les blâmais, car ils travaillaient rudement pendant cette vie et ne pourraient, dans l'autre, trouver près du Juge divin nulle consolation à leurs maux ; très certainement ils seraient rejetés de lui comme incroyants et infidèles et recevraient une sentence de damnation.

Et alors, ayant une profonde compassion pour ces malheureux, moi qui étais bien plus à plaindre, je commençai avec de profonds soupirs à me poser en moi-même bien des questions à propos d'eux, à argumenter en quelque sorte contre Dieu.

Combien insondable est donc, Seigneur, l'abîme de tes jugements ! Tu repousses de ta sainte loi ces serviteurs qui te cherchent de tout leur cœur, tu caches à ces errants *la voie de vérité* [Dt 1, 31] par laquelle ils pourraient être sauvés ; cependant ils ont méprisé toutes les joies de ce monde pour ne suivre que toi, ils ont choisi de t'aimer uniquement, ils ont jeté en toi avec confiance toute leur sollicitude, ils supportent incessamment pour ton amour le martyre d'une vie si pénible et pire que la mort. Il ne te convient pas à toi qui juges toute la terre dans la justice, dont *toutes les voies sont miséricorde et vérité* [Ps 24, 10], il ne te convient pas, dis-je, de rejeter ceux qui te servent, d'avoir en abomination ceux qui t'aiment, de te cacher à ceux qui te cherchent et qui veulent te connaître. N'est-ce donc pas ta voix qui a dit : *J'aime ceux qui m'aiment* [Pr 8, 17], et

tant d'autres semblables paroles ? De cette voix pleine de miséricorde tu as promis par la bouche du prophète : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive* [Ez 33, 11]. Tu te montres désireux de la vie des pécheurs, tu les invites à la conversion afin qu'ils puissent vivre ; il est donc digne de toi, dont les miséricordes sont innombrables, il appartient à ta bonté de te tourner avec compassion vers ces frères qui se sont déjà tournés vers toi par la pénitence, comme tu as daigné ailleurs l'annoncer par un prophète : *Tournez-vous vers moi et je me tournerai vers vous* [Za 1, 3]. Tu as reçu jadis la pénitence de trois jours des Ninivites répondant à la voix qui les y invitait et tu les as épargnés en détournant d'eux ton glaive [Jon 3], montrant par un tel exemple que ton cœur paternel désire la pénitence et le salut des pécheurs. Car, Seigneur, *tu es doux, suave, et abondant en miséricorde envers tous ceux qui t'invoquent* [Ps 85, 5]. Si tu l'es envers tous, sois-le plus encore envers tes serviteurs qui ne se contentent pas d'une pénitence de trois jours comme les Ninivites, mais la continuent sans relâche, ne renonçant pas seulement pour l'amour de toi au monde et aux choses qui sont dans le monde, mais à eux-mêmes en toute humilité et abjection.

Tandis que j'agitais en gémissant ces pensées en moi-même et que je combattais ainsi pour ces moines contre le jugement divin, si je puis ainsi parler, un doute violent s'éleva en moi au sujet des interprétations si diverses et si contraires que faisaient de la loi les juifs et les chrétiens.

Je voyais qu'il convient parfaitement à Dieu dont la nature est toute bonté, la justice toute miséricorde, de faire connaître la voie de la vérité à ses serviteurs qui, selon la parole du psaume, *se livrent tout le jour pour lui à la mortification* [Ps 43, 23] et je commençai à me troubler intérieurement en pensant que, peut-être, les juifs se trompaient tandis que les chrétiens couraient dans la voie des commandements. Si Dieu se complaisait encore, pensais-je, dans l'observance des préceptes de la loi, il ne priverait pas les juifs de son secours à ce point que, dépouillés de tous leurs biens et de leur patrie même, ils fussent dispersés parmi toutes les nations de la terre. Si au contraire, la religion chrétienne lui était en exécration, il ne la laisserait pas se répandre et se fortifier dans le monde entier.

Ce doute ayant ainsi pris possession de moi, je ne savais où me tourner, quel parti prendre et j'ignorais quelle serait l'issue de tout cela. Étant ainsi en suspens et ayant à soutenir dans mon cœur de grands combats entre les pensées les plus opposées, je me rappelai ce que j'avais entendu raconter par des chrétiens, tant clercs que laïques, de la conversion du bienheureux Paul et comment, par une merveilleuse bonté de Dieu, il fut appelé à la foi catholique, constitué prédicateur et défenseur de cette Église qu'il avait auparavant persécutée avec une tyrannique cruauté (Ac 9). Bientôt, me tournant vers Dieu de toute mon âme, je le suppliai avec larmes, s'il était vraiment l'auteur de la religion chrétienne, de me le révéler, soit par une inspiration intérieure, soit par un songe, soit, ce qui me semblait beaucoup

plus efficace, par quelque signe visible, et je demandai que celui qui avait amené l'apôtre Paul au bercail de son Église, bien qu'il regimbât contre l'aiguillon, m'y conduisît moi aussi, qui me soumettais humblement à ses désirs.

Dieu écoute toujours attentivement les prières raisonnables. S'il ajourna longtemps la réalisation de mon désir, il ne le repoussa pas ; il daigna, non seulement l'accomplir, mais le combler par les dons les plus abondants de sa grâce, comme la suite des événements le prouva.

7. L'accusateur et son châtement

Peu après, les fêtes pascales approchant et la dette m'ayant été payée par l'évêque, je retournai à Cologne, où je demeurais, avec le juif qui m'avait été donné pour compagnon. Comme il m'en avait menacé, il ébranla l'affection de mes parents et de mes amis par ses accusations, affirmant que je m'étais attaché aux chrétiens avec une tendresse et une familiarité défendues, si bien qu'on pouvait me considérer comme n'étant plus juif mais chrétien et ne conservant de la religion de mes pères qu'une apparence hypocrite et simulée. Le *Seigneur Dieu des vengeances* [Ps 93, 1] lui envoya le juste châtement de sa méchante accusation et l'accabla *doublement* selon la prophétie [Jr 17, 18], car, saisi aussitôt par les douleurs d'une fièvre violente, il mourut quinze jours après et passa malheureusement des souffrances du temps à la géhenne éternelle. Ainsi le juste Juge montra en même temps sa miséricorde et son équité : équité, en infligeant à cet homme les peines qu'il avait méritées, miséricorde, en me délivrant de ses accusations et de ses embûches.

8. Trois jours de jeûne

Lorsque je connus le châtement de mon accusateur, je fus plus confiant encore en la bonté divine et je recommençai à implorer le Seigneur par de fréquentes prières, lui demandant de me révéler *la voie de la vérité*, comme jadis au pieux Daniel [Dn 7, 1], par une vision nocturne et dans le secret des songes. A l'exemple du même Daniel [Dn 9, 3], je fis vœu de jeûner pendant trois jours pour obtenir la réalisation de mon ardent désir. Sachant que les juifs et les chrétiens ne suivent pas les mêmes règles dans le jeûne – les chrétiens prenant les jours de jeûne leur repas à la neuvième heure et s'y abstenant de manger de la chair, les juifs prolongeant le jeûne jusqu'au soir et faisant alors usage des viandes et de tous les aliments qui leur sont licites – et ignorant ce qui plaisait davantage à Dieu, je décidai de suivre les deux méthodes. Ainsi, je m'abstins de chair selon la coutume des chrétiens, et, comme les juifs, je jeûnai jusqu'au soir, prenant seulement un

peu de pain et d'eau. Puis, mon désir ardent me conduisit à me livrer au sommeil plus tôt que de coutume, car j'espérais que la consolation divine viendrait à moi en la manière que j'avais sollicitée. Mais ce fut en vain, et, à cause de mes péchés, cette nuit s'écoula sans profit. La douleur que j'en ressentis, l'impatience que j'éprouvais, l'accroissement que mes désirs recevaient du retard même qu'ils rencontraient me portèrent à regarder mon jeûne de la veille comme indigne de la faveur que j'implorais et je décidai de ne prendre ce jour-là aucune nourriture. Allant au lit de bonne heure comme la veille, je demandai avec une indicible ardeur le secours de la divine visite. Cette fois encore la nuit passa sans rien m'apporter et quand elle se retira avec ses ténèbres, elle me laissa enveloppé dans l'horrible obscurité de mon infidélité. Mais je ne perdis pas confiance en la consolation de Dieu et je recommençai à répandre devant lui mes prières et mes larmes afin qu'il daignât combler mes vœux et mon attente.

Épuisé par l'inanition, et par la grande chaleur de ces jours d'été, craignant de défaillir totalement et de ne pouvoir accomplir jusqu'au soir mon vœu d'abstinence, l'insurmontable faiblesse de ma chair me força à prendre un peu d'eau vers midi. Puis arriva la troisième nuit en laquelle j'avais mis mon suprême espoir, mais elle passa aussi sans rien m'apporter.

Au réveil, voyant l'obscurité de la nuit s'éclairer aux rayons du soleil, je gémis et m'affligeai plus qu'on ne peut dire ou croire de n'avoir pas obtenu une semblable illumination du *Soleil de Justice* [Mal 4, 2]. Les juifs me voyant me macérer par une abstinence inusitée, supposèrent que j'avais commis quelque crime parmi les chrétiens, l'accusation du juif dont j'ai parlé les excitant à me juger défavorablement. Leur soupçon m'étant connu devint pour moi une nouvelle cause de trouble et accrut la douleur de mon cœur. Quoique je fusse toujours bien reçu parmi les juifs et que personne ne me cherchât querelle, je ne pouvais supporter sans honte ces mauvais bruits. Considérant cependant que le Dieu miséricordieux qui peut accorder les plus grands trésors aux hommes a coutume néanmoins d'éprouver auparavant leur persévérance dans la prière et leur patience dans l'attente, je recouvrai la constance de mon courage ; je me relevai de cette pusillanimité et je recommençai à frapper sans cesse par mes larmes et mes prières à la divine Bonté, lui disant avec le prophète : *Montre-moi tes voies, Seigneur, fais-moi connaître tes sentiers, dirige-moi dans la vérité et instruis-moi* [Ps 24, 4].

9. Discussions

Cherchant en moi-même par quelles études j'arriverais à la connaissance de la vérité, il me sembla que, si je demandais à des ecclésiastiques très versés dans la connaissance de l'ancien Testament de m'accorder un entretien sur les oppositions des religions juive et chrétienne, s'ils pouvaient me

montrer les fondements de leur secte par des témoignages formels de la loi et des prophètes et me prouver qu'elle seule, comme ils l'affirment, ouvre l'entrée du royaume des Cieux, je me déterminerais à ne considérer que mon salut et, abandonnant la tradition de mes pères, j'embrasserais de mon libre choix la vérité dont j'étais si désireux. C'est pourquoi, me mêlant chaque jour aux pieux docteurs de l'Église surtout, comme je l'ai dit, à ceux qui étaient versés dans l'ancien Testament, les accostant à *temps et à contretemps* [2 Tm 4, 2], je ne cessai de les poursuivre de mes questions. Eux, voyant que je n'étais pas poussé à la discussion par l'amour de la discussion elle-même mais par le zèle de connaître la vérité, espérèrent me séparer, par leurs conférences et instructions, de la *synagogue de Satan* [Ap 3, 9] et travaillèrent à m'incorporer aux entrailles de l'Église. Comme ils m'apportaient beaucoup de preuves de la venue du Messie, tirées de la loi et des prophètes, moi, m'accrochant avec pertinacité au seul sens littéral, je m'efforçai, soit d'établir que ces textes ne se rapportaient pas au Messie ; soit, si je ne pouvais le nier, je les détournais de leur sens par une interprétation gauchie ; ou encore, si l'évidence m'empêchait d'avoir recours à un de ces procédés, j'entraînais par ruse mes interlocuteurs vers une autre question, grâce à une habile digression. Car, étant estimé par les miens comme savant dans la loi, c'était une confusion pour moi d'être réduit au silence ou convaincu par les assertions des chrétiens, qui passent chez nous pour des contes de vieilles femmes. Je ne considérais pas, malheureux que j'étais, que cette confusion était agréable à Dieu : c'est mon erreur qui était confondue, ce qui n'eût pas dû être pour moi sujet d'ignominie, mais plutôt de gloire. Je poussais donc, par mon désir de vaine gloire, comme un verrou qui m'interdisait l'accès de la vérité et m'empêchait de croire.

Pourtant, tout en contredisant de bouche les arguments des clercs, je les recevais souvent d'une âme reconnaissante, lorsque j'y reconnaissais un raisonnement solide ou des autorités indiscutables ; et je renfermais avec soin dans mon cœur les belles explications des figures de l'ancien Testament.

10. Contraint au mariage

Mais le diable, auteur de toute haine, qui me retenait encore dans les liens de l'infidélité, voyant que je me rapprochais chaque jour de l'Église et que j'écoutais avidement la parole de Dieu qui me prémunissait contre toutes les embûches de ses attaques, violemment irrité de mes progrès, m'attaqua par les armes de ses plus antiques ruses. Celui qui, par une femme, rendit le goût du péché attrayant pour notre premier père [Gn 3], celui qui, de tous ses biens, ne laissa à Job que son épouse, non pour le

consoler, mais pour le porter au mal [Jb 2], m'unit moi aussi à une femme, par le mariage, pour m'entraîner à la ruine.

En effet, un juif, nommé Alexandre à la fille duquel j'étais fiancé, vint me demander de fixer le jour des noces et il insista avec prières, exhortations et reproches. Moi, qui étais alors incertain si je persévérerais dans le judaïsme ou si j'embrasserais le christianisme, pensant qu'une fois marié il me faudrait m'occuper de mes affaires domestiques, au lieu de passer mes jours, comme j'en avais coutume, dans les conférences et disputes, je jugeai qu'il valait mieux, si c'était possible, différer mes noces jusqu'à ce que Dieu eût daigné me faire connaître par quelque indice certain ce qui conviendrait le mieux à mon âme. Ayant donc réfléchi, je lui répondis que j'étais très reconnaissant de sa demande qui prouvait sa bienveillance à mon égard, mais que, cependant, je n'y pouvais accéder pour le moment, car j'étais décidé à aller étudier en France. Il revint souvent à la charge, cherchant à m'incliner à son désir, puis, voyant qu'il ne gagnerait rien sur moi, il passa des prières et des flatteries aux menaces et à l'intimidation, comme le scorpion dont le venin est dans la queue.

Le conseil des juifs s'étant réuni, déclara que j'étais tellement perverti par mes entretiens avec les chrétiens que, ni les vœux de mes parents, ni les conseils de mes amis, ni, ce qui est plus grave, l'autorité de la loi elle-même ne pouvaient me décider au mariage. Interrogé par ces juifs, je répondis que je ne me refusais en aucune façon à ce mariage, mais que je désirais le remettre à plus tard, leur donnant le même motif que j'avais indiqué à mon beau-père. Entendant que je voulais partir en France, et soupçonnant, ce qui était réel, que ce n'était pas sans arrière pensée, ils s'opposèrent d'un commun accord à ce qu'ils jugeaient un indice d'apostasie, s'écrièrent avec violence que je ne prenais pas ce parti, comme je le prétendais, par un désir d'étudier, mais par l'amour et l'attrait de la superstition chrétienne.

Qu'ajouterai-je ? Voyant que je demeurais attaché à mes desseins, ils m'invitèrent à choisir : consentir à être marié selon les prescriptions légales, ou si je le préférais, être chassé de leur Synagogue. Et qu'on ne s'imagine pas que ceci fût de peu d'importance, car, parmi les juifs, être chassé de la Synagogue, cela équivaut à être, parmi les chrétiens, retranché de l'Église par l'excommunication.

Comme le dit l'Écriture, *là où il n'y a pas de clôture le domaine sera ravagé* [Si 36, 25], malheureux que j'étais, n'étant pas, à cause de mon infidélité, environné de la protection divine, je perdis, par les ravages du diable toute la dévotion que j'avais eue pour rechercher la voie de la vérité.

Dès la première menace des juifs, je fus saisi d'une immense terreur : si j'étais exclu de leur Synagogue, il ne me resterait désormais aucune possibilité d'y être rétabli. Même s'il y avait, ce que j'ignorais encore, quelque moyen de salut hors de la Synagogue, il m'était impossible, je l'avais bien

vu, d'en effectuer par mes efforts une parfaite recherche, et il me semblait plus sûr de persévérer jusqu'à la fin dans une tradition que j'avais sucée du sein maternel plutôt que d'aspirer inconsidérément à une nouvelle religion que, ni les signes, ni les raisonnements ne me démontraient. D'ailleurs, si je me trompais, c'était par une ignorance invincible qui m'obtiendrait facilement l'indulgence d'un juge plein de bonté.

Dans ce raisonnement insensé, je perdis toute vigueur ; *la sagesse de mon cœur s'obscurcit* [Rm 1, 21], j'abandonnai ma résolution précédente et je négligeai ce désir ardent par lequel je me consumais auparavant à la recherche de la vérité, causant ainsi la plus grande joie au diable qui s'acharnait contre moi, et m'abandonnant tout entier à la perdition, comme le Seigneur l'a dénoncé par la bouche de ses prophètes, *je conclus une alliance avec la mort et un pacte de vaine sécurité avec l'enfer* [Is 28, 15]. Obéissant sans réserve à la volonté unanime des juifs, je leur désignai le jour où je prendrais place dans la couche nuptiale.

A cette réponse, ils marquèrent tant de joie, l'allégresse fut si générale, que cette faveur publique m'attirait encore plus au consentement que la crainte ne m'y avait auparavant poussé.

Le jour du festin nuptial, une grande foule, non seulement de juifs, mais de mes amis chrétiens vint à moi. Si ceux-là prenaient part à ma fausse félicité, ceux-ci s'affligeaient dans leur tendresse chrétienne de ma funeste chute et la maudissaient à la lumière de leur piété.

Comment, disaient-ils, malheureux Judas, es-tu tombé si vite et si facilement d'une bonne résolution à un tel abîme de perdition ? Comment, *ayant mis la main à la charrue, es-tu si rapidement revenu en arrière* [Lc 9, 62] ? Nous t'avons toujours donné des avis salutaires par lesquels nous espérions que tu serais amené à croire au Christ auteur de notre salut. Et voici que, contre notre attente, tu as choisi de suivre ta concupiscence et, abandonnant tout espoir de salut, tu t'es voué tout entier à la perdition. Oh malheureux ! tu nous as trompés et tu t'es trompé toi-même plus tristement encore !

Puisses-tu avoir *la sagesse, l'intelligence et la prévoyance de tes fins dernières* [Dt 32, 29], connaître quels supplices te réserve la géhenne de feu si tu persistes dans ta superstition ! Reçois le conseil salutaire de notre charité tandis que le chemin de la pénitence t'est encore ouvert, de peur que, si tu ne veux pas t'y décider maintenant que tu le peux, tu ne commences à le vouloir que trop tard, lorsque tu ne le pourras plus.

Si tu embrasses de tout ton cœur la foi du Christ et si tu es régénéré par l'ablution salutaire, tu recevras de lui le pardon total et parfait de tes erreurs, en même temps que la pleine connaissance de cette vérité que tu commençais à rechercher. Car si, comme il l'a dit lui-même, *il ne rejette aucun de ceux qui viennent à lui*, il départit plus abondamment sa grâce à ceux qui reviennent à lui par la foi puisqu'il déclare avoir été envoyé par Dieu le Père uniquement pour les retirer de leur erreur : *Je ne suis envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël*

[Mt 15, 24]. Si donc il est venu d'abord pour te chercher, il se laissera facilement trouver par toi si tu le cherches avec une foi droite et un cœur pur.

Ainsi ces chrétiens s'efforçaient d'ouvrir par le soc de leurs exhortations mon cœur dur comme le diamant et de l'amollir par la grâce de la componction. Et moi je demeurais comme sourd à leurs conseils salutaires, car ces oreilles que le Seigneur réclame dans son Évangile – *Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre* [Mt 13, 9 et 43], oreilles du cœur, oreilles de l'esprit – je ne les avais pas. Et, parce que je manquais de l'ouïe spirituelle, je méprisais ce que j'entendais seulement de l'oreille du corps.

Bientôt, je fis l'expérience de la corruption de la chair : la délectation charnelle et l'amour de mon épouse obscurcirent tellement mon intelligence que je ne sentais même plus la profonde langueur de mon âme, ce qui est habituellement l'indice d'un état désespéré. N'ayant plus comme autrefois à combattre l'assaut des tentations, parce que je gisais énérvé et vaincu, je m'estimais heureux dans cette fausse paix des vices et je me vautrai avec une grande volupté de la chair dans cet état où j'avais autrefois si grand peur de tomber.

L'Apôtre dit vrai : *Celui qui est marié s'occupe des choses du monde et cherche comment plaire à sa femme, de telle sorte qu'il est divisé* [1 Co 7, 33-34]. Je commençai à être enchaîné par de multiples soins du monde, je ne m'inquiétais plus de chercher les choses de Dieu mais j'aimais seulement à m'occuper de plaire aux yeux de mon épouse.

11. Le zèle de la vérité se réveille

Trois mois s'étaient écoulés dans cette mortelle léthargie de mon âme, quand, *revenant à mon cœur* [Is 46, 8] et me réveillant du sommeil de cette ignorance, je vis d'où j'étais tombé par ma négligence et dans quel tourbillon de misère j'étais précipité. Et alors, comme il est écrit : *Qui trouve la science trouve aussi la douleur* [Eccl 1, 18], je commençai, dans cette considération de ma misère, à être touché d'une profonde douleur, à frapper du poing ma poitrine, à répandre une abondance de larmes mêlée de fréquents soupirs, reconnaissant combien j'étais malheureux et misérable de m'être précipité dans le gouffre de la perdition pour un peu de délectation charnelle.

Ayant par cette componction quelque peu recouvré de confiance en la bonté divine, j'entrepris de retrancher de mon âme les vains soucis du siècle, de maintenir les concupiscences de la chair par le frein de la continence, et, *comme j'avais fait de mes membres les instruments du péché* [Rm 6, 19], je m'efforçai de les faire servir à la justice de Dieu.

Cependant, je conservai encore mes doutes d'autrefois quant aux croyances opposées des juifs et des chrétiens et sachant que, *sans la foi il est*

impossible de plaire à Dieu [He 11, 6] et que *tout ce qui ne vient pas de la foi n'est que péché* [Rm 14, 23], je me proposai donc derechef de débarrasser mon cœur, si Dieu voulait m'y aider, des ténèbres de l'incertitude et de découvrir la lumière de la vraie foi. Recherchant avec zèle, comme auparavant, les plus savants docteurs de l'Église, je leur demandais qu'ils me rendissent raison de leur foi et de leur religion ; ce qu'ils faisaient en produisant à mes yeux un grand nombre de témoignages de l'Écriture et de figures de l'ancien Testament, car je voulais, contrairement à l'ordre des choses, que l'intelligence précède la foi alors que je ne pouvais en aucune façon acquérir cette intelligence qui grandit avec la foi, selon la parole du prophète : *Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas* [Is 7, 9].

Un jour, il m'arriva d'entrer en controverse avec un maître renommé ; comme, au cours d'une longue argumentation très serrée, aucune des choses les plus plausibles qu'il avançait ne parvenait à forcer mon assentiment, un des clerics qui suivaient ses leçons, voyant la dureté et l'obstination de mon cœur, s'écria :

Pourquoi, maître, pourquoi t'efforces-tu en vain ? Pourquoi *jettes-tu tes paroles au vent* [1 Co 14, 9] ? Pourquoi sèmes-tu dans le sable ? Tu sais bien par le témoignage de l'Apôtre que jusqu'à ce jour, quand les juifs lisent Moïse, *un voile est posé sur leur cœur* [2 Co 3, 15].

Entendant ces mots et sachant fort bien, versé comme je l'étais dans l'ancien Testament, d'où provenait cette comparaison, je fus saisi de terreur craignant que, de même que les fils d'Israël ne purent autrefois supporter la vue de la face de Moïse rayonnant de lumière sur la montagne si ce n'est à travers un voile [Ex 34, 33-35], de même je ne pourrais jamais atteindre l'intelligence mystique de la loi de Moïse par une claire vue de l'esprit, puisque s'interposait l'ombre des figures charnelles.

Je recommençai à me dessécher d'anxiété, ne sachant ce que je ferais, comment je pourrais ôter le voile de mon cœur afin de pouvoir contempler à nu la claire vue de la vérité. Je me réfugiai donc d'un cœur contrit et humilié près du *Père des lumières* [Jc 1, 17], je me prosternai, répandant des larmes et des prières devant la face de sa bonté, criant avec le Psalmiste : *Ouvre mes yeux et je considérerai les merveilles de ta loi. Donne-moi l'intelligence et j'étudierai tes préceptes et je les garderai de tout mon cœur* [Ps 118, 18 et 34]. Et comme les chrétiens m'avaient appris la grande puissance de la croix, je traçais souvent sur mon cœur le signe de cette croix, espérant qu'il me serait le plus précieux secours pour me délivrer du voile de la perfidie. Mais à quels artifices le cruel ennemi n'eut-il pas recours quand il me vit m'armer contre lui d'un tel secours, alors qu'il me tenait encore à sa merci, ligoté par mon infidélité ? Comment aurait-il pu permettre ce geste libérateur à un esclave sur lequel il avait encore des droits, alors que sa cruauté attaque, contre toute justice, même les fidèles serviteurs de Dieu ?

Afin de pouvoir me séduire plus facilement, moi qui étais moins circonspect, il *se transfigura en ange de lumière* [2 Co 11, 14] et ne m'attaqua pas de front mais par des ruses subtiles. Il rappela à ma mémoire divers préceptes de la loi, entre autres ce commandement qui fut donné aux juifs [Ex 34] de n'imiter en rien le culte immonde et exécration à Dieu des Gentils, de ne pas participer aux superstitions des païens ni de les reproduire aucunement, eux que Dieu avait, *parmi toutes ces nations, choisis pour son peuple* [Dt 7, 6]. Il faut croire que cet ennemi très rusé agit ainsi pour me détourner plus facilement de cette pratique, en me persuadant qu'elle faisait de moi un prévaricateur de la loi. Et c'est bien ce qui arriva. Ma conscience, obéissant à l'inspiration diabolique, se mit à me reprocher d'avoir transgressé la loi divine et, pour obtenir le pardon de ce que je croyais un crime énorme, je me châtaï par la pénitence des larmes et du jeûne.

Peu après, je revins de cette démente et, m'apercevant que cette pénitence n'était pas une expiation, mais une offense de plus, je recommençai à pleurer l'erreur de mon ignorance et à me munir, avec plus d'assiduité qu'avant, du signe de la croix. Mais hélas ! je ne méritais pas d'en sentir les effets bénéfiques tant que je n'y reconnaissais pas le prix vivant qui m'avait racheté de la malédiction de la loi. Que ferai-je ? Tout espoir de conseil et de secours s'enfuyait de mon âme. Mes larmes recommençaient à couler par ruisseaux, mes soupirs à s'exhaler du plus intime de mon être. Et je me dis à moi-même :

Hélas ! misérable que je suis, que ferai-je ? Où me réfugierai-je ? Quel espoir de salut pourra-t-il me rester si je ne suis tout à fait ni juif ni chrétien ? Si le dernier jour survenant comme un voleur me saisit en cet état, où irai-je ? D'une façon comme de l'autre je périrai.

Telle fut l'amertume de mon cœur, qu'à défaut de ma langue, mon visage la manifesta par sa maigreur et sa pâleur. Tous ceux qui me savaient d'une origine distinguée, aussi notable par la science que par la fortune, me voyant pris subitement d'un amaigrissement si peu habituel, s'en étonnaient d'autant plus qu'ils ne me voyaient atteint par aucun souci ni aucune traverse.

12. L'intercession de deux saintes femmes

Je me réfugiai avec confiance vers Dieu qui seul voit *la peine et les douleurs* [Ps 10, 14] et je me tournai vers lui comme vers *l'inébranlable lieu de refuge* [Ps 60, 4], pour *répandre ma prière en sa présence et exprimer devant lui la tribulation* de mon cœur [Ps 141, 3], priant avec larmes qu'il m'accorde des consolations qui réjouissent mon âme à la mesure de la multitude de mes douleurs et qu'il daigne étendre la droite de sa majesté pour me retirer *des ténèbres et des ombres de la mort* [Lc 1, 79], puisqu'il voyait que je dé-

faillais de toute part dans ma propre infirmité. Ce que je lui demandais avec foi, il me fut enfin donné de l'obtenir. Mû par l'inspiration intérieure, je commençai à considérer prudemment que, de même qu'un serviteur ayant perdu les bonnes grâces de son maître, ne les peut recouvrer sans que quelques amis de ce maître n'interviennent pour lui, de même je ne pourrais obtenir la grâce du Christ si je n'étais soutenu par les intercessions de la sainte Église. Et, cherchant de qui je réclamerais de préférence les prières comme ayant plus de mérite devant Dieu, je me souvins de deux sœurs qui, dans la ville de Cologne, près du monastère du bienheureux Maurice, menaient une vie solitaire et recluse ; l'une était nommée Berthe, l'autre Glismut, et la sainteté de leur existence répandait la suave odeur de leur renommée dans leur cité et dans tout le voisinage.

Espérant être puissamment aidé devant Dieu par leur patronage, je me hâtai de me rendre auprès d'elles et, leur découvrant avec beaucoup de larmes par combien de tentations j'étais obsédé, je les suppliai de daigner offrir à Dieu leurs prières pour mon illumination. Remplies qu'elles étaient de bonté et de compassion, elles versèrent d'abondantes larmes sur mes misères et promirent de se répandre devant Dieu pour moi en d'infatigables et incessantes prières jusqu'à ce que je reçusse la consolation tant désirée de la grâce céleste.

Oh, combien est vraie cette parole de l'apôtre Jacques : *La prière assidue du juste peut beaucoup* [Jc 5, 16] ! Car, peu de temps après, par les mérites et les prières de ces pieuses femmes, une telle clarté fit soudain resplendir dans mon cœur la foi chrétienne qu'elle dissipa aussitôt les ténèbres antérieures de l'ignorance et du doute, de sorte que, par une disposition éminemment convenable, étant tombé par une femme, je fus relevé par la prière de femmes.

O vous donc, femmes dévotes et pieuses qui lisez ou entendez ceci, qui que vous soyez, recevez de ces saintes femmes ce bel exemple de prière à imiter, sachant que vos prières sont d'autant plus efficaces devant Dieu qu'elles sont plus paisibles et plus sincères !

Moi, que tant d'arguments n'avaient pu convertir, que les dissertations des plus grands clercs avaient été impuissantes à amener à la foi du Christ, la pieuse prière de simples femmes m'y attira.

13. Désir du baptême

Ayant donc trouvé, par la grâce de Dieu, cette *perle précieuse* de la foi catholique [Mt 13, 46], je commençai, à l'exemple du marchand de l'Évangile, à mépriser toutes les choses temporelles pour l'amour d'elle, afin de m'enrichir par sa possession si salutaire et bienfaisante. Me déli-vrant donc, autant que je le pouvais, des soins matériels et, impatient du moment où je serais libéré de tous, je prenais à peine ma nourriture chez

moi, je fréquentais avec une grande dévotion les basiliques sacrées et je jouissais d'entendre maintenant la parole de Dieu du cœur aussi bien que des oreilles.

Cependant j'agissais en secret, car, étant encore faible et tendre dans la foi, je craignais la persécution des juifs comme ce Nicodème qui *vint à Jésus la nuit* [Jn 3, 2]. Puis, entendant le Seigneur dire avec force à ce même Nicodème dans son Évangile : *Celui qui ne renâit pas de l'eau et de l'Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu* [Jn 3, 5], je me mis à désirer ce sacrement de régénération avec ardeur, puisque, sans ce remède, selon la parole même du Seigneur, je ne pourrais entrer dans le royaume céleste.

14. Le complot

Sachant qu'il avait été commandé par le Seigneur aux fils d'Israël qui devaient quitter l'Égypte de ne pas partir les mains vides mais d'emporter les dépouilles égyptiennes [Ex 11], instruit par un tel exemple, je ne voulais pas moi non plus sortir d'Égypte, c'est-à-dire des ténèbres de l'infidélité judaïque, les mains vides, mais emporter avec moi quelque objet d'or et d'argent ou quelque vêtement précieux, c'est-à-dire une conquête douée de raison qui pût, non seulement orner le temple du Souverain Roi, mais le devenir elle-même selon ce que dit l'apôtre Paul : *Le temple saint de Dieu que vous êtes vous-mêmes* [1 Co 3, 17].

J'avais à Mayence un frère, de père et non de mère, qui était âgé de sept ans, et que je désirais ardemment rendre avec moi héritier de la grâce divine par le sacrement de la régénération afin que, n'ayant pas la même mère selon la chair, nous en ayons une commune qui est l'Église, par notre naissance spirituelle.

Les juifs, voyant que je ne me rendais plus jamais à leur synagogue aux jours accoutumés, tandis qu'auparavant, comme on l'a vu, je craignais tant d'en être exclu, supposèrent qu'un tel changement n'était pas amené par une cause légère. Ils me dressèrent donc des embûches et épièrent curieusement toutes mes démarches et toutes mes actions.

Comme je ne faisais guère autre chose chaque jour que de suivre les exercices religieux, ils s'en aperçurent et conçurent contre moi une si violente colère que, s'ils avaient eu la possibilité d'accomplir ce crime, ils n'eussent pas hésité à me lapider de leurs propres mains. Mais, aveuglés par les ténèbres de leur perfidie et de leur malignité, ne pouvant perpétrer eux-mêmes ce crime parricide, ils s'efforcèrent, ce qui sera un accroissement à leur damnation, d'y faire collaborer les autres et, ne pouvant réaliser effectivement le forfait, ils se précipitèrent dans la culpabilité de la volonté.

Sachant que je me disposais à me rendre à Mayence, ils se réunirent contre moi méditant des conseils, dont, comme il est écrit, *ils ne purent assurer l'effet* [Ps 20, 12].

Ils écrivirent à mon insu aux juifs de Mayence et leur envoyèrent ces lettres écrites en hébreu par un certain Volkwin, chapelain de la reine Rikenza, les priant, en substance, de me saisir comme perfide et apostat et de m'infliger selon toute la rigueur légale les peines que ces crimes comportaient. Mais, comme le dit l'Apôtre : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?* [Rm 8, 31]. Celui donc qui dissipe les desseins des nations et *réduit à néant les conseils des princes* [Ps 32, 10], dissipant en un clin d'œil les projets de ces hommes, non seulement me délivra de leurs embûches mais couronna miséricordieusement de succès le désir que j'avais conçu de gagner mon frère.

15. La Providence déjoue le complot

Par une disposition divine, je me trouvai avoir pour compagnon de route ce même clerc qui se rendait à Mayence pour y remplir sa mission. Comme ni l'un ni l'autre de nous ne connaissait rien des affaires de l'autre nous parlâmes tout en marchant de divers sujets ; il nomma les parents que j'avais à Mayence sans savoir que nous étions de la même famille et dit qu'il allait leur porter un message secret. Entendant cela, bien que j'ignorasse les embûches que me préparaient les juifs, je commençai à soupçonner ce que pouvait être sa mission et tout ce que les juifs machinaient par elle. Parlant au clerc, je lui dis qu'il portait les lettres des juifs au grand détriment de son âme. Comme on lui avait recommandé le secret, il niait qu'il eût des lettres, mais, ajoutant peu de foi à sa négation, je continuais à lui affirmer qu'il les possédait et qu'il attirerait sur lui les menaces du châtement divin si, malgré mes avis, il remettait ces lettres aux juifs de Mayence, car elles seraient la cause d'un grand mal.

Avec beaucoup de prières et de menaces, je vins à bout de lui arracher l'aveu de la vérité. Il me confessa que tout était comme je l'avais dit et me pria de lui découvrir toute l'affaire de ces lettres. Et alors, chose qui paraît extraordinaire mais qui, je l'atteste devant Dieu, est profondément vraie, je lui ai donné le sens et le résumé de ces lettres d'après mes seules conjectures, exactement comme si je les avais lues ou que quelqu'un m'en eût dit la teneur. Ce qui ne se produisit pas par hasard mais par la providence et l'inspiration de Dieu qui voulait m'arracher à la perverse attente du peuple juif et conduire à un glorieux résultat l'œuvre sainte que j'avais entreprise. Recevant alors les lettres des mains du messenger, j'y lus la maligne accusation des juifs contre moi telle que je l'avais soupçonnée et, rendant grâce à Dieu avec une grande joie pour ma délivrance, je livrai au feu ces écrits venimeux.

16. Débat dans la synagogue de Worms

Je ressentis alors cette joie que le Psalmiste célèbre dans ses incomparables chants d'allégresse : *Notre âme est alors comme le passereau échappé aux lacs des chasseurs ; nos liens sont brisés et nous sommes délivrés* [Ps 123, 7], et je fus rempli d'un amour si ardent pour la foi catholique que, déposant toute crainte, et ma pusillanimité étant *chassée par la charité* [1 Jn 4, 18], j'eus l'audace de publier délibérément que *le Christ est la Vertu et la Sagesse de Dieu* [1 Co 1, 24] en présence de ses ennemis les juifs, et, ne me contentant pas de le croire pour être justifié, je le confessai de bouche pour être sauvé [Rm 10, 10]. En effet, arrivant à Worms où j'avais un frère germain du nom de Samuel, j'entrais dans la synagogue des juifs, le jour où ils ont coutume de s'y réunir et je les entendis lisant les superstitieux commentaires de leur Gamaliel sur l'ancien Testament.

Embrassé d'une divine ferveur, animé d'une grande confiance et inspiré par la grâce, j'entamai avec eux une discussion sur les prophéties, déclarant quelle était ma foi et combien j'avais agité les questions de l'orthodoxie avec un grand nombre de chrétiens. Je leur démontrai facilement combien étaient sottes et nulles les fables que Gamaliel avait récoltées au sujet des Écritures, leur prodiguant la douceur mellifluaire des allégories spirituelles, et, par des citations nombreuses et probantes de la parole divine, je fermai cette bouche par laquelle ils osent dans leur aveugle orgueil et leur orgueilleux aveuglement, blasphémer le Christ et *dénier le ciel* [Ps 72, 9] à la sainte Église.

On peut se figurer de quelle stupeur furent saisis tous les juifs qui étaient là, lorsqu'ils me virent attaquer avec tant de force les traditions de leurs pères, moi qu'ils espéraient devoir en être, juif parmi les juifs, le plus fidèle défenseur. Je livrai un combat acharné contre le chef de la synagogue et contre mon frère dont j'ai parlé plus haut, tournant longuement à leur confusion les pages de la loi et des prophètes, desquelles je tirai abondance de témoignages pour la défense et l'appui de la foi chrétienne, et je fermai toute issue à leurs calomnies sur le Christ et la sainte Église.

Me voyant me déclarer en faveur des chrétiens par une étude si approfondie, ils commencèrent à m'appeler demi-chrétien, voulant insinuer par ce nom que j'avais été circonvenu par les ruses des chrétiens. A la fin, ils s'enquirent si, dans tout ce que j'avais dit pour la défense de la foi chrétienne, mon esprit et ma langue avaient été d'accord. Craignant que, si je confessais l'exacte vérité, leurs embûches m'empêchassent de leur arracher mon frère, je répondis de telle sorte que je ne niais pas être chrétien, mais que je ne le déclarais pas ouvertement non plus.

Ayant coutume, dis-je, de disputer fréquemment avec les chrétiens, je connais la plus grande partie de leurs arguments contre les juifs ; j'ai pris vis-à-

vis de vous leur personnage afin qu'instruits par cette joute, vous vous mettiez en meilleure posture en leur présence si vous êtes contraints de discuter.

Ils reçurent cette réponse avec reconnaissance.

17. Fuite de Mayence

Après cela, me rendant à Mayence, je voulus enlever furtivement l'enfant à sa mère et le conduire secrètement hors de la ville, *par crainte des juifs* [Jn 19, 38]. J'avais ordonné à un serviteur de nous attendre avec une monture dans un lieu sûr, mais l'odieux ennemi du salut de l'homme comprenant que ce rapt, inspiré par Dieu et non par lui, devait conduire à Dieu et non à lui, s'efforça de l'empêcher par les artifices de sa malignité. En effet, bien que tous les chemins de cette ville me fussent parfaitement connus, mes yeux, chose étonnante à dire, furent obscurcis par une illusion diabolique, si bien que, de la première à la sixième heure du jour, j'errai sur toutes les places de la cité sans trouver moyen d'en sortir. L'enfant était las et pleurait de fatigue, je le pris sur mes épaules, ce que voyant beaucoup de chrétiens se moquèrent de moi comme d'un insensé.

Couvert de confusion et étreint par une angoisse inexprimable, je songeai qu'il me restait un unique secours et implorant l'aide divine je traçai sur mon front le signe de la croix. Miracle ! Cette porte de la ville qu'en tournant et retournant tant de fois je n'avais pu découvrir, je l'aperçus à mon inexprimable joie aussitôt que je me fus armé du signe de la croix, l'illusion diabolique étant ainsi brisée ; et, sortant, je trouvai le serviteur qui nous attendait avec des chevaux au lieu que je lui avais indiqué.

Peu après que nous eûmes quitté la ville, des juifs de Cologne y arrivèrent en bateau et apprirent à ceux de Mayence que j'avais, à Cologne, caché des livres et de l'argent chez des chrétiens, ce qui indiquait bien que j'avais décidé de passer à leur secte. La mère de l'enfant ayant entendu cela en fut très troublée et effrayée ; elle me fit rechercher de tout côté, mais comme on ne me trouva pas, rendue folle par l'excès de sa douleur, elle courut en gémissant trouver les premiers de la ville, déclarant avec des cris lugubres que son fils lui avait été enlevé. On envoya aussitôt des hommes chargés de se saisir de moi, mais comme *rien ne résiste aux décrets divins* [Rm 13, 2], il fut impossible d'y parvenir, puisque je servais l'accomplissement de ses desseins. Poursuivant donc avec l'enfant le chemin que j'avais pris, j'arrivai vers le soir à l'abbaye de Flonheim. Le pieux désir de mon cœur était connu des frères qui m'accueillirent avec charité et allégresse.

Tandis que nous soupions, un messenger envoyé à notre recherche se présenta à la porte et demanda au portier si un juif conduisant un enfant n'était pas entré. Celui-ci, qui était un homme simple, ne soupçonnant

aucune embûche, lui dit toute la vérité ; alors, ne voulant pas que les frères fussent molestés à cause de moi, je leur recommandai l'enfant afin qu'ils l'instruisissent dans les saintes lettres et je me réfugiai au couvent de Ravengiersburg où je fus reçu avec grande joie par les frères et admis comme catéchumène le troisième jour des calendes de novembre [30 novembre].

18. Vision avant le baptême

Trois semaines environ après que j'avais été reçu catéchumène, le mercredi avant le dimanche où je devais être baptisé, j'eus un songe très doux à raconter, comme il le fut à voir. Je vis le ciel ouvert du côté de l'orient et son architecture imaginaire, qu'il me semblait percevoir par la vue, était tout entière décorée de l'or le plus pur. J'y vis le Seigneur Jésus assis sur un trône élevé et resplendissant de la gloire de son Père. Il tenait comme sceptre triomphal sa croix sur son épaule droite. Il me sembla qu'il était entouré de quelques-uns de ses meilleurs amis et je me délectai ineffablement dans l'indicible suavité de sa contemplation. Et voici que deux de mes cousins, dont l'un se nommait Nathan et l'autre Isaac, passèrent derrière moi d'un pas si rapide qu'il était facile de comprendre que cette béatitude ne leur était pas montrée pour leur consolation, mais pour leur supplice, afin que leur âme fût déchirée parce qu'il ne leur était pas permis de jouir de cette gloire des saints qu'ils apercevaient. Me tournant vers eux je leur parlai ainsi :

Ô malheureux, est-ce que cette image de la croix que vous voyez sur l'épaule du Christ ne vous rappelle pas cette prophétie d'Isaïe : *le signe de son règne est sur son épaule* [Is 9, 6] ? Autrefois vous avez dédaigné de vous rendre à mes exhortations et de croire à cette prophétie du Christ que vous voyez aujourd'hui accomplie à votre perpétuelle confusion.

Et eux, pénétrés de terreur, me répondaient avec peine, d'une voix basse et humble, disant :

Cela est vrai, ô cousin, mais, hélas, ce que tu rappelles nous est prouvé trop tard, lorsque n'ayant plus le temps de faire une pénitence salutaire, sans aucun espoir d'être sauvés, nous sommes destinés à la géhenne éternelle.

A peine avaient-ils achevé de parler qu'ils disparurent, et l'Écriture fut accomplie en eux, qui dit : *Que l'impie disparaisse et qu'il ne voie pas la gloire de Dieu* [Is 26, 10].

Je connus alors que par mes prières, mes larmes et mes jeûnes, j'avais obtenu de recevoir du ciel cette vision pour mon illumination et je surabondai de joie spirituelle en ce que j'avais vu, rendant à Dieu les grâces qui lui étaient dues pour une si suave vision par laquelle j'étais fortifié dans la foi.

19. Tentation pendant le baptême

Il vint enfin, ce dimanche où je devais être *dépouillé du vieil homme et de ses œuvres, et revêtu de l'homme nouveau* [Col 3, 91] par le sacrement de la régénération. Tout le clergé de Cologne se réunit avec allégresse dans la basilique du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, où les fonts étaient préparés pour la célébration du mystère de salut. Dans ces fonts consacrés et fécondés par l'invocation du Saint-Esprit pour la régénération des âmes, j'entrai vers la troisième heure, confessant de tout mon cœur ma foi en la Sainte Trinité et rempli de dévotion et de contrition. Mais hélas ! chose pénible à dire, à l'article même du baptême, la ruse de l'ennemi ne cessa pas de me combattre. Car, de même que, selon le récit évangélique, l'enfant qui allait être délivré du démon par la miséricorde du Sauveur fut d'autant plus violemment agité que l'esprit mauvais allait être forcé de le quitter [Lc 9, 39], ainsi l'antique ennemi me livra des attaques plus violentes que jamais lorsqu'il vit que j'allais être arraché à sa tyrannie par le sacrement salutaire et divinement institué. En effet, bien que sur tous les autres points de la foi catholique j'eusse été aussi éclairé que j'étais capable de l'être, par une négligence des prêtres ou plutôt par une ruse de mon ennemi, je n'avais pas été instruit de la triple immersion pratiquée dans le baptême au nom de la Sainte Trinité. Ayant donc été plongé dans la fontaine d'eau vive, tourné du côté de l'orient, je croyais que cette seule immersion suffirait pour ma rénovation. Les clercs qui entouraient le baptistère s'écrièrent que je devais être plongé de nouveau, mais moi qui sortais à peine de l'eau, je n'entendais pas distinctement leurs voix et je ne pouvais voir les signes qu'ils me faisaient à travers l'eau qui, de mon abondante chevelure, ruisselait sur ma face.

Ayant essuyé mon visage avec mes mains, je finis par saisir ce qu'ils voulaient ; mais, glacé par le froid de l'eau, je ne m'y prêtai pas volontiers du premier mouvement. Cependant, docile à la douce exhortation du célébrant, je fis ce qui devait être fait pour mon salut. Pensant alors que par une seconde immersion j'avais satisfait aux divins mystères, je recommençai à vouloir sortir de la cuve baptismale d'autant plus que j'étais absolument transi de froid. Mais, de nouveau, le clergé, d'une voix pressante, m'adjurait de me soumettre humblement à l'ablution vers le sud afin que le sacrement fût consommé. La ruse diabolique me suggéra qu'on voulait se moquer de moi et, comme Naaman le Syrien qui, lorsque le prophète Élisée lui ordonna de se plonger sept fois dans le Jourdain, s'indigna et voulut s'en aller [2 R 5, 10-12], dans une semblable démençe je fus saisi de fureur, et, impatient de tout retard, je voulais m'élancer hors du baptistère. Par la grâce de Dieu, si l'ennemi s'était dressé contre moi, du moins il ne prévalut pas. De la même manière que Naaman, cédant aux conseils de ses compagnons, finit par obéir à l'avis salutaire du prophète, de même la

douce exhortation des pieux clercs qui étaient présents donna de la force à la pusillanimité de ma foi et chassa de mon esprit ce mauvais soupçon qu'il avait conçu. Ainsi que – si l'on peut comparer les choses nouvelles aux anciennes – Naaman fut guéri visiblement dans le Jourdain, de la lèpre de sa chair, ainsi je fus visiblement guéri dans le baptême de la lèpre de l'âme par la grâce septiforme du Saint-Esprit. La chair de celui-là débarrassée des souillures de la maladie, recouvra la pureté de l'enfance ; l'Église vierge-mère m'enfanta en une nouvelle naissance après que le bain de régénération m'eut dépouillé de ma vie ancienne.

Ayant changé dans ce sacrement aussi bien mon nom que l'ordre antérieur de ma vie, moi qui m'appelais Judas, je reçus le nom d'Hermann.

A cette glorieuse transformation effectuée *par la droite du Très-Haut* [Ps 76, 11], à ce retour de la brebis égarée rapportée sur les épaules du Bon Pasteur dans le bercail de la sainte Église [Lc 15, 4], non seulement le clergé, mais tout le peuple fidèle applaudit par l'exultation de ses louanges, les célébrant dans une joie universelle. Et ce n'était pas sans motif, car, comment le peuple chrétien ne se réjouirait-il pas de cette pénitence du pécheur converti qui, le Seigneur l'affirme, apporte plus de joie à l'armée angélique que quatre-vingt-dix-neuf justes [Lc 15, 7] ? Quant aux juifs qui avaient le zèle de la loi, *mais non selon la science* [Rm 10, 3], ils me pleurèrent amèrement comme perfide et perdu.

20. Au service de Dieu

L'esprit immonde avait donc été chassé de la demeure de mon cœur par le bain de la régénération. Je demeurais toutefois dans la crainte que, s'il revenait, il trouvât vide cette demeure purifiée par une ablution salutaire, ornée par les sacrements du Christ – vide de l'exercice de la discipline spirituelle – et qu'il y rentrât avec une pestilence sept fois plus grande qu'auparavant, si bien que mon *état fût pire que le premier* [Mt 12].

Je veillai afin qu'affermie contre la malignité de l'envahisseur, la demeure devînt digne du doux Christ. Entendant le précepte évangélique : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, puis viens et suis-moi* [Mt 19, 21], et celui-ci : *Si quelqu'un ne renonce pas à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple* [Lc 14, 33], je commençai à mépriser joyeusement tout ce que je possédais de biens temporels pour l'espoir et le désir des biens éternels, jusqu'à ce que, délivré des pénibles fardeaux du monde, je puisse marcher d'un pas dégagé et assuré dans la voie étroite qui conduit à la vie. Apprenant aussi du Psalmiste qu'*il est bon et agréable pour des frères d'habiter ensemble* [Ps 132, 1], c'est au célèbre monastère de Cappenberg dont j'ai déjà parlé, que je trouvai un port de salut pour fuir le naufrage sur la mer de ce monde et pour affronter nu l'ennemi nu ; je

changeai de vie au dehors comme au dedans et embrassai la règle de saint Augustin.

J'assumai la tâche d'apprendre la langue latine, ce à quoi je parvins en cinq ans avec l'aide de Dieu. La charité des frères me jugea apte à recevoir les ordres sacrés et m'y incita avec bonté. J'objectai humblement – ce qui était vrai – que j'en étais indigne et incapable, protestant autant que j'osais le faire et refusant modestement comme il convenait. Mais Dieu qui *donne toujours sa grâce aux humbles* [1 P 5, 5], me voyant choisir la dernière place entre ses convives, daigna me dire : *Mon ami, montez plus haut* [Lc 14, 10]. *Exultant* de cette vocation, non dans la crainte mais *avec tremblement*, comme il est écrit [Ps 2, 11], je montai graduellement aux ordres canoniques jusqu'à ce que je parvienne à la très haute dignité du sacerdoce. Je compris alors, pour la première fois, ce que signifiait pour mon avenir ce songe que j'avais eu avant ma conversion et que j'ai relaté au début de cet opuscule ; et, ainsi que je l'ai promis plus haut, j'en vais donner l'interprétation.

21. Explication du songe

Voici l'interprétation de cette vision : l'empereur terrestre qui m'apparut représente le Roi céleste dont le Psalmiste dit : *Le Seigneur des vertus Lui-même est le Roi de gloire* [Ps 23, 10]. Celui-ci eut à son service un grand prince, c'est-à-dire un ange, que, dès le commencement de sa création, il établit au-dessus de tous les esprits angéliques afin qu'il commandât aux autres hiérarchies des anges. Et cet ange devint comme mort lorsqu'il s'éleva orgueilleusement contre Dieu [Is 14, 12], il fut dépouillé de sa dignité, et d'archange devint diable. Ce Roi des rois daigna me visiter par sa grâce. Il me présenta un cheval blanc comme la neige lorsqu'il m'accorda la grâce du saint baptême par lequel je devins en réalité *plus blanc que la neige* [Ps 50, 9]. Il me donna une ceinture, c'est-à-dire une vertu pour contenir le flux des désirs de ma chair. Les sept lourdes pièces de monnaie peuvent être considérées comme représentant les sept dons du Saint-Esprit qui ornent de la gravité des mœurs ceux qu'ils remplissent.

Celui qui, grâce à ces dons du Saint-Esprit, a déjà commencé à briller par la pureté de sa vie comme déjà l'argent éprouvé, commence aussi à rendre suavement le son de l'amour de Dieu et de la vie éternelle, ce qui est bien exprimé par la sonorité de l'argent. Ces sept deniers, afin de ne pas se perdre facilement, étaient renfermés dans une bourse ; cela signifie que les charismes miséricordieusement accordés par le Saint-Esprit, retenus par l'espérance, ne seraient pas perdus, mais que je les conserverais sans fin pour vaincre toutes les attaques des tentations et acquérir le royaume céleste.

Quant aux princes irrités de mon heureuse fortune, c'étaient les esprits mauvais que l'Apôtre appelle *gouverneurs de ce monde* [Ep 6, 12] ou bien

encore les juifs qui s'attribuent une prééminence entre les nations à cause de la loi qu'ils ont reçue de Dieu et qui s'irritèrent de me voir obtenir la grâce du Christ dont eux-mêmes n'étaient pas dignes. Moi, ceint de cette ceinture éblouissante, c'est-à-dire de la force de la continence, je montai le cheval royal, c'est-à-dire que la grâce du baptême ne fut pas vaine en moi, mais, ce qu'indique l'usage du cheval, je travaillai toujours à la cultiver, avec l'aide de Dieu, par les exercices spirituels et à en faire un bon usage.

Et j'ai suivi le Christ-Roi, *méprisant le monde et ce qui est du monde* [1 Jn 2, 16], renonçant pour son amour, non seulement à mes biens, mais à moi-même, faisant ce qu'il atteste de lui-même : *Je ne suis pas venu faire ma volonté mais celle du Père qui m'a envoyé* [Jn 6, 38].

Bien monté sur le cheval blanc, j'ai accompagné le roi, car nul ne peut suivre les traces du Christ s'il n'a pas reçu cette grâce baptismale que nous avons dit être figurée par ce cheval blanc.

Je désignerai comme ce palais dans lequel je l'ai suivi, le lieu de ma conversion. Les endroits où sont réunis un grand nombre de clercs et de religieux pour vivre dans la régularité de la vie cénobitique, que seraient-ils sinon les palais du grand Roi ?

Là, le Christ habite par sa grâce d'une manière habituelle et familière, par la chasteté et la piété de la vie.

Enfin j'ai été appelé à la table du roi quand j'ai reçu, quoique indigne, le très saint ministère de l'autel.

Monter humblement à l'autel du Christ, c'est réellement s'asseoir à sa table. Mais quel est le banquet servi à cette table céleste ? Quelles en sont les délices ? Cela ne peut s'exprimer par des paroles ; ceux-là seulement les connaîtront qui, par la grâce de Dieu, mériteront d'en faire l'expérience. Quel banquet, dis-je, est-ce à l'âme de s'approcher avec une foi pure, une vraie humilité et contrition du cœur, de la table adorable de l'autel, d'y être rassasiée de la chair de Jésus-Christ, l'agneau immaculé, d'être enivrée du calice de son sang sacré ? Personne, je l'ai dit, ne l'a compris s'il ne l'a ressenti.

Ensuite, le mets que je me suis vu manger à la table royale désigne à mon avis l'Évangile du Christ. Car, de même que ce mets était confectionné avec des herbes de diverses espèces, ainsi l'Évangile du Christ se compose de préceptes variés conduisant à la vie éternelle. Donc, manger ce mets au banquet royal, c'est, pour le prêtre admis à l'autel du Seigneur, considérer habituellement et profondément les préceptes du saint Évangile, les ruminer en quelque sorte dans son cœur, en pensant combien humble, combien dévot, combien éclatant de chasteté, combien fervent dans la charité doit être celui qui aspire à célébrer d'une façon décente et agréable à Dieu d'aussi saints mystères. Le Christ Roi se nourrit avec nous de ce qu'il nous donne pour la douceur de nos progrès spirituels. En effet, qu'une pieuse obéissance aux décrets divins soit une réfection agréable à son cœur, cela est attesté par lui-même dans l'Apocalypse : *Voici que je me*

tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un m'ouvre sa porte, j'entrerai, je souperai avec lui et lui avec moi [Ap 3, 20].

Je ne crois pas non plus devoir négliger que je me suis vu manger avec le roi dans la même écuelle. Cette unique écuelle signifie l'unité de la foi catholique. Celui-là mange dans la même coupe que le Christ qui, avec l'aide de sa grâce, garde les préceptes du saint Évangile dans l'unité de la foi catholique.

Établi maintenant par la grâce de Dieu dans cette unité, comme le présagea jadis cette bienheureuse vision, je sers le Seigneur, comme il est écrit, *avec crainte et j'exulte en tremblant* [Ps 2, 11]. J'exulte en tremblant dis-je, car *j'exulte d'être fidèle*, ce que je dois à la grâce, et *je crains*, car le profond et insondable abîme du jugement reste ouvert devant moi, si bien que *je ne sais si je suis digne d'amour ou de haine* [Eccl 9, 11].

Lequel des mortels, quelque juste, quelque saint qu'il puisse être, ne redoute pas cette terrible sentence de notre Sauveur qui a dit : *Beaucoup sont appelés mais peu sont élus* [Mt 20, 16] ? J'ai confiance cependant que le Seigneur Jésus *qui a commencé en moi son œuvre l'achèvera jusqu'à la fin* [Ph 1, 6] ; et la grandeur des bienfaits que j'ai déjà reçus m'excite à un immense espoir de ceux à venir.

Voici que le Seigneur bon et miséricordieux *a relevé le pauvre de son fumier et il l'a placé avec les princes de son peuple* [Ps 112, 7-8] ; m'ayant miséricordieusement arraché à la très impure et très néfaste secte de la superstition judaïque, non seulement il m'a associé à ses fidèles par l'unité de la foi catholique, mais, plein de bonté et de mansuétude, il a daigné me placer, par la grâce de la dignité sacerdotale, au milieu des glorieux convives de son festin.

Qu'est-ce donc ceci, Seigneur ? Tu as pensé à moi, indigne, dans les entrailles de ta miséricorde. Tu m'as jugé digne de ces immenses richesses de ta bonté ! J'espère, Seigneur, et, m'assurant en une telle bonté, je crois fermement que ta miséricorde m'accompagnera tous les jours de ma vie, puisque tu as daigné déjà me combler par une telle abondance de grâces pour lesquelles je ne cesse, ce qui n'est que juste, de t'immoler des louanges et des hosties de jubilation, à toi mon doux Illuminateur.

Vous tous qui lirez ou entendrez ceci, *réjouissez-vous avec moi et félicitez-moi* parce que j'étais mort et j'ai retrouvé la vie, *je périssais et j'ai été sauvé* [Lc 15, 6-9] ! Glorifiez donc avec moi le Seigneur, qui vit et règne dans les siècles des siècles.

Amen.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !